

numéro 2



la
REVUE
du **CREMIS**

volume 16

IN SITU

Dessiner l'itinérance à Montréal
Mettre des mots sur les maux
Mosaïque : récit de pratique

automne 2025

CENTRE DE RECHERCHE DE MONTRÉAL
SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES, LES DISCRIMINATIONS
ET LES PRATIQUES ALTERNATIVES DE CITOYENNETÉ

**CREMIS**

CENTRE DE RECHERCHE DE MONTRÉAL
SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES, LES DISCRIMINATIONS
ET LES PRATIQUES ALTERNATIVES DE CITOYENNETÉ

La *Revue du CREMIS* est publiée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

Le CREMIS est une infrastructure de recherche financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et intégrée à la mission Centre affilié universitaire (CAU) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL).

66 rue Sainte-Catherine Est
Montréal, Québec, H2X 1K7

Comité de rédaction : Tiphaine Barrailler, Rachel Benoît, Naomi Bovi, Nadia Giguère, Catherine Jauzion, Lisandre Labrecque-Lebeau, Jean-Baptiste Leclercq, Ariane Mercier, Guillaume Ouellet, Nicolas Sallée

Secrétaire de rédaction : Chloé Couvy

Production : Chloé Couvy, Isabelle Mesnard (révision linguistique)

Chaque texte de la Revue du CREMIS fait l'objet d'une évaluation anonyme par les pairs.

Des pairs-chercheuseuses sont sollicitées pour leur expertise scientifique et, lorsque le thème s'y prête, des pairs-praticien-nes et/ou pairs-gestionnaires sont sollicités pour leur expertise professionnelle.

Le comité scientifique de la Revue du CREMIS est composé des membres du CREMIS.

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs-trices.

Pour tout commentaire ou pour s'inscrire sur notre liste de diffusion : cremis.ca/contact

La revue est disponible en ligne et au format PDF : cremis.ca/publications/revues

La revue est également diffusée sur la plateforme Érudit : erudit.org/revues/cremis

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2025

Dépôt légal : Bibliothèque et archives du Canada, 2025

ISSN 1916-646X (Imprimé)

ISSN 2818-6303 (En ligne)



Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International

Crédit couverture : T. (photographie), Sébastien Cliche (œuvre)



Crédit: Foad Roshan

Inégalités sociales

Discriminations

Pratiques alternatives de citoyenneté

IN SITU

« De toute façon, je ferai jamais la sociologie parfaite de l'itinérance, c'est impossible. J'ai travaillé avec mes émotions et c'est elles qui m'ont permis de rentrer dedans. [...] Quand je dessinais, il n'y avait pas de réflexion, pas d'intellectualisation. J'étais avec elles et eux, connecté à mes émotions et aux leurs. »

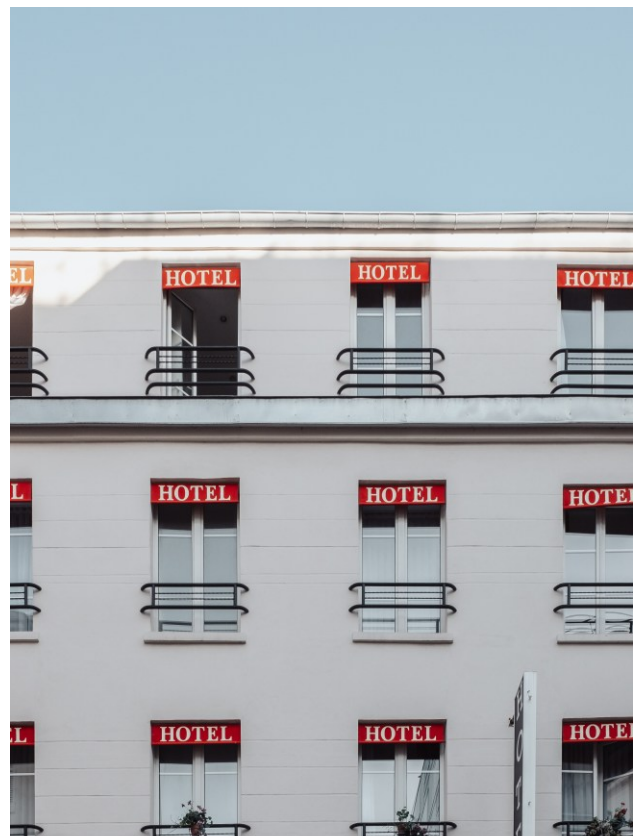
« Souvent, les gens ont l'impression que leurs comportements sont de leur faute : "j'ai un caractère de marde, c'est pour ça que je me fais exclure partout". Mais quand on connaît les conséquences que peuvent avoir les traumas [...], on comprend mieux les comportements qui, dans les faits, sont des réflexes de survie. »

« Pendant longtemps, j'ai ressenti le besoin de protéger les parents de mes propres limites et de celles des services. En voulant leur épargner les failles du système, je les maintenais malgré moi dans une posture de dépendance, comme s'ils et elles avaient besoin de moi pour avancer. [L]'intégration d'une perspective critique issue des sciences sociales [...] m'a aidée [...] à développer des façons d'intervenir plus ancrées dans la réalité des familles. »

(suite à la page 25)

SOMMAIRE

Sur la planète Marcelo <i>Texte collectif</i>	4
REGARDS	
L'expérience de la dépossession : la violence symbolique dans les processus d'éviction <i>Renaud Goyer</i>	6
Enquêter pour proposer. Retour sur une enquête participative consacrée aux déménagements des centres d'hébergement au logement <i>Gabriel Uribe Larrea, Domingos Alves De Carvalho, Sandrine Amaré, Yamina Hadj-Brahim, Baudouin Kalonji, Julien Lévy, Yolande Mendo Medjo, Pascale Ruiz</i>	12
Les parcours de vie des personnes en situation d'itinérance ayant une lésion cérébrale acquise <i>William Jubinville, Carolina Bottari, Laurence Roy</i>	19
DOSSIER <i>In situ</i>	25
Dessiner l'itinérance à Montréal. Entretien avec Laurent Lavaste, un artiste dans la rue <i>Laurent Lavaste, Nicolas Sallée, Carolyne Grimard, Etienne Perreault-Mandeville</i>	26
Mettre des mots sur les maux. Entretien avec Nancy Keays, infirmière clinicienne spécialisée en itinérance et en trauma complexe <i>Nancy Keays, Lisandre Labrecque-Lebeau, Tiphaine Barrailler, Chloé Couvy</i>	32
Mosaïque : récit de pratique <i>Shana Kelley</i>	38
RETOURS	
Repenser l'intelligence humaine. Échos du 22e atelier du CREMIS <i>Texte collectif</i>	45



Crédit: Christian Holzinger

Sur la planète Marcelo

Texte collectif

Au tout début du mois de janvier 2024, de retour des fêtes et prêts à reprendre la route du travail, nous apprenions, sidérés, le décès de notre collègue Marcelo Otero, membre du CREMIS depuis de longues années. Professeur au département de sociologie de l'UQAM, Marcelo n'était pas seulement un brillant sociologue, à qui l'on doit des travaux majeurs sur les déviances, les marginalités et la santé mentale. Il était aussi un collègue attachant et captivant, doté d'une rare générosité, capable de penser tout en faisant penser les autres, animé par le désir d'aller au-delà des oppositions convenues, sceptique à l'égard de tout système et de toute école, sachant déceler, dans tout dispositif de pouvoir, la fuite de la vie et l'horizon de la liberté. Marcelo était également un enseignant, un passeur qui a accompagné de nombreux-ses étudiantes dans leur découverte des mondes de la recherche. Pour en témoigner, nous publions dans ce numéro un texte rédigé par un collectif de ses ancien-nes « étudiantes et diplômées ». Par leurs mots, qui évoquent aussi bien l'exigence intellectuelle que la profonde humanité de Marcelo, se dessine l'empreinte durable qu'il a laissée dans leurs parcours, leurs manières de penser et leurs façons d'habiter la sociologie. À travers leurs voix, c'est une part essentielle de ce que Marcelo a transmis – rigueur, générosité, liberté, ou la « Planète Marcelo » – qui continue de résonner dans nos communautés de recherche.

Nicolas Sallée, pour le comité de rédaction de la Revue du CREMIS.

Marcelo, c'est auprès de ta famille, de tes proches, de tes collègues, et de tous ceux et celles qui t'ont aimé que nous tenons à te rendre hommage, à notre tour, en tant qu'ancien-nes étudiantes et diplômées. Nous parlons au nom de nombreuses personnes sur qui tu as laissé une empreinte indélébile : Dahlia, Lisandre, Laurie, Dominic, Carolyne, Dominic, Rémi, Romain, Mélissa, Paula, Maxime, Florence, Audrey-Anne, Nicolas, Isabelle, Patrick, Maxime, Sandrine – et bien d'autres qui se reconnaîtront.

Les legs de Marcelo sur les étudiantes qui ont eu la chance de croiser son chemin, fût-ce brièvement ou sur de longues années, sont multiples. Intellectuellement d'abord. Marcelo a légué à toute une génération de jeunes sociologues une boussole intellectuelle précieuse : la pensée de Michel Foucault.

Grâce à son enseignement érudit, généreux, et attentif jusqu'au scrupule, Marcelo nous a introduits, non pas dans un système, encore moins dans une doctrine, mais dans une cartographie mouvante qu'il nommait, avec une pointe d'ironie sérieuse, la planète Foucault. Une planète dense, stratifiée, où circulent des forces, s'organisent des savoirs, s'entrelacent des régimes de vérité et se déploient des dispositifs de pouvoir. Ce n'était pas un monde clos, mais un champ d'expériences : un lieu où l'on apprenait à penser l'histoire autrement, à écouter les silences des institutions, à traquer les formes subtiles de normalisation.

Mais il y avait aussi – et comment ne pas le dire – une planète Marcelo. Non pas un satellite de la première, mais un astre autonome, à l'orbite singulière. Une constellation faite d'exigence intellectuelle, de bienveillance intransigeante, d'hospitalité conceptuelle. Une pensée qui ne se donnait jamais comme modèle, mais comme invitation : à se déprendre, à douter, à recommencer. Une pensée profondément indocile, rétive à toute forme de dogmatisme, y compris celui du maître.

La planète Marcelo, pour celles et ceux qui ont eu le privilège de s'y aventurer, avait l'effet d'une lumière vive, parfois déstabilisante, mais toujours féconde. Une lumière qui ne cherchait pas à imposer une vérité, mais à semer le doute, à perturber les certitudes trop bien rangées, à encourager chacune à penser par soi-même, même contre soi-même.

Dans son dernier ouvrage, consacré à la sociologie de Michel Foucault, Marcelo cite trois phrases qui, à nos yeux, cristallisent avec justesse la posture qu'il a incarnée, et les leçons qu'il nous a transmises avec cette rare alliance de rigueur intellectuelle et de bienveillance humaine :

« Mon rôle est de montrer aux gens qu'ils sont beaucoup plus libres qu'ils ne le pensent. »

« Quant à ceux pour qui se donner du mal, commencer et recommencer, essayer, se tromper, tout reprendre de fond en comble [...] vaut démission, eh bien nous ne sommes pas [...] de la même planète. »

« Que peut être l'éthique d'un intellectuel [...] sinon cela : se rendre capable en permanence de se déprendre de soi-même? »

Ces mots de Michel Foucault, qu'il citait sans fétichisme mais avec gravité, disaient quelque chose de sa propre manière d'être intellectuel : non pas en surplomb, mais en mouvement; non pas dans la certitude, mais dans l'épreuve constante du désapprentissage.

Marcelo nous a appris à ne jamais confondre critique et cynisme. À ne pas figer la pensée dans l'opinion, ni la radicalité dans le confort des postures. Il nous a transmis — par l'exemple plus que par la leçon — l'art difficile de la nuance, la vertu de l'inconfort, et le courage de penser sans filet. Il nous a appris à nous déprendre : de nos cadres d'origine, de nos savoirs trop sûrs, parfois même de nous-mêmes. Non pour nous perdre, mais pour recommencer autrement.

Il n'était pas seulement un pédagogue, mais un compagnon de route. Si Marcelo critiquait avec vigueur les tendances à psychologiser le social — ou à socialiser à outrance l'intime — il savait, mieux que quiconque, que les détresses ne se résument pas à des concepts. Une heure passée dans son bureau, souvent entre deux piles de livres et de copies annotées, avait l'effet d'un antidépresseur, d'un stimulant, et d'un bon café fort combiné. Il savait écouter sans juger, encourager sans flatter, conseiller sans imposer.

Peut-être plus encore qu'intellectuels, les legs de Marcelo sont profondément humains. Par sa présence sincère, ses encouragements, son soutien indéfectible et sa fidélité à celles et ceux qu'il avait accompagnés, il a permis à des dizaines — sinon des centaines — d'étudiantes de traverser les zones de doute, de trouver leur voie, de se redresser après les échecs. Il appelait « collègues » ceux et celles qu'il avait dirigées, une fois leur thèse ou mémoire complétés — un geste de reconnaissance, mais aussi de transmission.

La diversité des sujets de recherche de ses ancien-n-es étudiantes, allant de l'itinérance à la santé mentale, au sport, à la prison, au travail, à la sexualité, à la migration et au contrôle social, est à l'image de sa curiosité et de son ouverture. Il ne hiérarchisait pas les objets de recherche, pas plus qu'il ne hiérarchisait les gens. Il savait que tout ce qui est humain mérite d'être pensé, raconté, compris, surtout ce que la société a tendance à invisibiliser ou à rejeter dans les « poubelles de l'histoire », comme il aimait le rappeler.

Dans un monde où les formes de pouvoir se sont rendues plus fluides, plus insidieuses, en infiltrant les algorithmes, les indicateurs de performance, les discours de gestion ou les injonctions au bien-être, l'enseignement de Marcelo, à la suite de Foucault, nous armait contre les séductions du consensus. Il nous apprenait que le pouvoir ne se loge pas seulement dans les gouvernements, mais dans les normes, les classifications, les seuils statistiques, les manières d'évaluer, d'exclure ou de médicaliser les écarts. Il insistait pour que la sociologie ne soit pas seulement critique à l'égard des dominants, mais vigilante face à elle-même. C'est dans cet esprit qu'il nous invitait à interroger les discours d'actualité, qu'il s'agisse de politiques de sécurité, de dispositifs numériques de surveillance, ou des nouvelles formes de moralisation néolibérale, non pour les dénoncer à gros traits, mais pour en comprendre les conditions d'émergence, les effets, les angles morts. À ses yeux, la pensée critique ne devait pas s'épuiser dans l'indignation abstraite, mais produire ce qu'il appelait des « diagnostics du présent » : pratiques, situés, historiques.

Marcelo, c'était aussi une voix. Un timbre. Une douceur. Même lorsqu'il exprimait une critique ou une inquiétude, il le faisait avec un respect désarmant. Sa parole savait mettre en perspective, déplacer les évidences, ouvrir des brèches. Il parlait de Foucault comme d'un frère intellectuel, et de Maradona comme d'un dieu terrestre. Et d'une certaine manière, il parlait d'eux avec la même intensité — celle des êtres qui transforment un monde par leur geste.

Nous sommes fiers-ères de la sociologie qu'il nous a transmise. Mais peut-être encore plus fiers-ères de la manière dont il l'a incarnée : sans arrogance, sans culte, sans esprit de chapelle. Une sociologie habitée, vivante, engagée. Une sociologie qui ne se satisfait pas de décrire le monde, mais qui cherche à le rendre un peu plus juste.

Merci, Marcelo, d'avoir été ce professeur, ce mentor, cet allié, cet ami. Merci d'avoir cru en nous, parfois avant même que nous croyions en nous-mêmes.

Tu nous manques déjà beaucoup. Mais la planète Marcelo ne s'éteindra pas. Elle continuera de tourner, de briller, de nous éclairer. Dans nos travaux, nos cours, nos gestes d'écoute, nos manières d'écrire et de penser.

Avec reconnaissance et affection,
les ancien-n-es diplômées de maîtrise et de doctorat de Marcelo
— et les passagers-ères reconnaissantes de sa planète.



Crédit : froggy5

La violence symbolique dans les processus d'éviction

L'expérience de la dépossession

*Renaud Goyer
Professeur, École de travail social, UQAM
Membre du CREMIS*

REGARDS



Crédit : Seth

Dans un contexte où la crise du logement devient de plus en plus manifeste au Québec, l'éviction¹, notamment dans les quartiers en voie de gentrification, constitue une réalité peu documentée par la recherche, mais grandement décriée par les acteur·trices communautaires du logement. Longtemps ignorée par les décideur·euses politiques, cette problématique a récemment émergé dans l'espace public, notamment par le biais d'un moratoire sur les évictions. Cette reconnaissance tardive met en lumière le caractère structurel des inégalités résidentielles et invite à une réflexion approfondie sur les dimensions subjectives de l'éviction.

Le présent article propose d'analyser l'expérience et les différentes étapes de l'éviction à partir d'une ethnographie menée à Saint-Henri, un quartier emblématique de la gentrification à Montréal, soumis à une pression immobilière croissante. Pendant près de deux ans, nous avons documenté le parcours d'une dizaine de locataires d'un même immeuble : nous avons suivi leurs rencontres au comité logement, participé à des activités de mobilisation, observé leur audience au TAL et réalisé des entrevues avec la moitié d'entre elles et eux (six personnes). Les données sont présentées sous l'angle de la menace, du mensonge, de la méconnaissance des droits et du mépris (Goyer, 2019), comme autant de mécanismes centraux de la violence symbolique (Bourdieu, 1994), considérée comme un rapport social inégalitaire (Goyer, 2020 ; McAll, 2008).

Documenter l'éviction

Longtemps refusée, la reconnaissance officielle de la crise du logement par le gouvernement Legault s'est notamment concrétisée par la mise en place pour tout le territoire québécois, d'un moratoire sur les demandes d'éviction introduites au Tribunal administratif du logement (TAL) en lien avec des rénovations². Ce geste politique, bien qu'insuffisant aux yeux de plusieurs acteur·trices communautaires, est significatif. Il constitue une reconnaissance implicite du caractère systémique de l'éviction et de ses conséquences sociales.

Dans ce contexte, les évictions ne sont plus perçues comme de simples transactions privées, mais comme un phénomène social affectant les plus vulnérables et s'inscrivant dans les processus d'aliénation résidentielle (Madden et Marcuse, 2016). L'un des obstacles majeurs à la compréhension des évictions réside dans le caractère incomplet des statistiques disponibles. Le TAL ne produit pas de données exhaustives sur les décisions qu'il émet, et plusieurs cas d'éviction sont réglés de manière informelle. En conséquence, la réalité de l'expulsion est souvent invisibilisée dans les débats publics, en particulier le vécu des personnes évincées.

Notre approche d'étude de l'éviction s'apparente à celle de Desmond (2016), qui vise à mobiliser l'ethnographie pour comprendre, non pas les groupes, mais bien les processus qui les marquent (Desmond, 2014). Les données recueillies constituent ce que nous nommons des « récits d'expérience » (Goyer, 2017). Ces récits documentent la précarisation résidentielle (Simard, 2019), comprise comme une forme d'insécurité liée à l'occupation de son logement, et mettent en lumière les rapports sociaux inégalitaires qui s'y jouent (Goyer, 2020 ; McAll, 2008). L'éviction étant un processus marqué par une dépossession progressive du logement, ces récits d'expérience font état d'une histoire, ou d'un parcours, de l'éviction avec différentes étapes. Des extraits de ces récits sont rapportés ici, tels que les locataires concernées nous les ont racontés.

La vente de l'immeuble

Annette³ rentre chez elle un soir de juin, après le travail. En prenant la rue de son appartement, elle voit, au loin, la pancarte de l'agence immobilière qui l'informe de la mise en vente de l'immeuble. Sans avertissement, elle apprend ainsi que le propriétaire de son logement va changer dans les prochaines semaines.

Pour les locataires, c'est ainsi que débute cette expérience : en étant informées du changement de façon souvent informelle, par le biais de la pancarte ou par la présence d'une agente d'immeuble photographiant les lieux, et laissées dans l'incertitude. Dans le cas de notre recherche, les propriétaires possédaient ces immeubles depuis des dizaines d'années, et souhaitaient les vendre parce qu'ils n'arrivaient plus, à cause de leur âge, à les entretenir ou à les gérer.

Ce changement peut être angoissant pour les locataires qui, avec les années, ont établi une relation de confiance avec les propriétaires. Certaines locataires ont, par exemple, assez confiance pour payer leur loyer en argent comptant sans exiger de reçu. D'autres savent qu'en avertissant le propriétaire quelques jours à l'avance, ils et elles peuvent reporter le paiement du loyer à la date de leur paie, plutôt qu'au premier du mois comme indiqué dans le bail. Certaines locataires sentent alors leur stabilité, voire leur qualité de vie, menacées. À ce stade-ci, la possibilité de l'éviction n'est pas dans leur tête, mais les visites de l'immeuble commencent à nourrir des doutes.



Crédit : Marcel Strauss

REGARDS

Ces visites causent beaucoup de stress aux locataires : les acheteuses potentielles et les agentes d'immeuble discutent ouvertement des problèmes de qualité des logements et de l'immeuble, et évoquent des travaux majeurs à effectuer. Ces arguments servent généralement à établir un rapport de négociation favorable, mais ils laissent également les locataires dans l'incertitude quant à la possibilité de rester dans leur appartement pour les mois ou les années à venir. Plusieurs parlent du mépris des nouvelles acheteuses pour la manière dont ils et elles vivent dans ces lieux qu'il faut absolument rénover.

La réception des avis d'éviction

Le changement de propriété de l'immeuble concrétise dans bien des cas les craintes des locataires, confrontées à de nouvelles visites : celles de professionnelles du bâti, qui prennent des notes sur cet espace qui est le leur. Ils et elles doivent constamment accommoder les employées du nouveau propriétaire (qui est une entreprise). Peu de temps après, le coup dur arrive. Judith raconte qu'elle est chez elle lorsqu'une voisine cogne à sa porte : « Judith, est-ce que tu as pris ton courrier aujourd'hui ? ». Sa voisine mentionne qu'elle a reçu une lettre du propriétaire : un avis d'éviction, qui affirme qu'elle a trois mois pour quitter le logement parce que des travaux majeurs sont nécessaires, en raison du risque d'effondrement des fondations. Judith vérifie : elle a reçu la même lettre. Les avis d'éviction font l'effet d'une onde de choc dans les immeubles.

REGARDS

« les quatre « M »
de l'éviction :
la menace,
la manipulation ou
le mensonge, la
méconnaissance
des droits, et le
mépris »

Dans les petits immeubles d'un, de deux ou de trois appartements, les locataires sont seules face à l'événement, parce qu'ils et elles ont peu de voisines et ne partagent pas d'espace commun à l'intérieur de l'immeuble qui permette les rencontres, comme les boîtes aux lettres dans l'entrée, les cages d'escalier ou les couloirs. Lorsque l'immeuble comprend plusieurs logements avec une entrée commune, les locataires se parlent et certaines tentent d'élaborer une stratégie. Surtout, ils et elles peuvent en apprendre davantage sur ce que les autres locataires ont choisi de faire. Ils et elles constatent qu'il y a deux clans : celles et ceux qui ont signé l'avis d'éviction et annoncé leur départ, puis celles et ceux qui veulent s'opposer à l'éviction ou, du moins, recevoir une compensation.

Les locataires du deuxième groupe décident de se rencontrer pour élaborer leur stratégie. Yolande propose d'entrer en contact avec le comité logement pour orienter la suite. Une des intervenantes les rassure, en affirmant que le propriétaire ne respecte pas la loi. Une éviction ne peut se faire qu'à la fin du bail et doit être annoncée six mois avant la fin de celui-ci soit, dans leur cas, avant le 31 décembre. Elle les aide à écrire une lettre de refus qu'ils et elles iront remettre ensemble en main propre. Pendant le temps des fêtes, les locataires reçoivent un avis formel d'éviction (tiré du site Web du TAL) et introduisent, ensemble, des recours au TAL pour refuser.

Le début des travaux

Certaines des locataires qui ont accepté l'avis ont déjà quitté leur logement. Très rapidement, l'inquiétude de l'éviction s'accompagne des bruits de démolition et de rénovation dans les appartements vacants. Les travaux commencent très tôt le matin, autour de 7h, et se terminent souvent après 19h. Les couloirs et les espaces communs sont de plus en plus encombrés et sales. Des inconnues, apparemment les travailleuses, se promènent dans l'immeuble. Bien souvent, la porte d'entrée est laissée ouverte, même en hiver, ce qui refroidit les logements. Les locataires tentent de se plaindre aux propriétaires en laissant des messages et même en allant aux bureaux de l'entreprise, mais leurs demandes restent sans réponse.

Un soir, alors que Michel s'installe pour regarder le hockey, deux hommes frappent à sa porte. Affirmant être des représentants du propriétaire, ils tentent de convaincre Michel d'abandonner les recours au TAL en proposant plus d'argent. Il se sent intimidé : « on dirait qu'ils jouaient au good cop bad cop » me dit-il, en marge d'une rencontre au comité logement. Lorsqu'ils et elles sont mises au courant de cette expérience, les locataires décident de ne rien signer et de demander le nom des hommes en question. D'autres locataires reçoivent également la visite des deux hommes, et la méfiance s'installe face à cette nouvelle menace. Certaines locataires mentionnent la peur de se faire voler, ou de se faire retirer des éléments de l'immeuble.

L'audience au TAL

Les locataires ont reçu leurs dates d'audience. À la demande du propriétaire, les causes sont jointes, il y aura donc une seule audience pour toutes les locataires de l'immeuble. Grâce à l'aide du comité logement et au leadership d'une locataire, le groupe est appuyé par une avocate, qui les conseille et les accompagne. C'est une habituée de ce genre de cause : lors de la rencontre initiale, elle affirme qu'il est très rare de gagner et que les locataires doivent se préparer à partir. Au mieux, en jouant leurs cartes correctement, ils et elles recevront un bon montant. Matthias est sous le choc : il n'a pas de voiture et il travaille dans l'Ouest de l'île. Depuis Saint-Henri, c'est facile, mais s'il doit déménager dans un autre secteur, il devra se trouver un autre emploi.

Le jour de l'audience, les locataires sont nerveuses. Ils et elles sont une dizaine, en compagnie de leur avocate, alors que le propriétaire est absent. Il est représenté par son avocat et un de ses employés. L'audience débute avec les récits des locataires, ce qu'ils et elles vivent depuis le début de cette histoire et leurs interprétations de la réelle volonté du propriétaire : les expulser pour augmenter les loyers. Par la suite, le propriétaire « témoigne » par l'intermédiaire de son employé, afin de décrire son projet. Il commence son témoignage en anglais, ce qui étonne les locataires (il leur parle habituellement en français). Leur avocate demande au juge pourquoi le témoignage est en anglais, l'avocat du propriétaire répond que l'employé est plus à l'aise dans cette langue et que c'est son droit, parce qu'il représente les défendeurs. La demande est accordée par la juge.



Crédit : Marcel Strauss



Crédit: Elimende Inagella

REGARDS

À la présentation du projet, il est clair que le tout est vraiment embryonnaire. Premièrement, aucune preuve n'est présentée concernant l'état des fondations, qui justifierait l'éviction. On mentionne l'agrandissement des appartements et la rénovation de chacune des cuisines, des salles de bain ainsi que des balcons, mais aucun plan, aucune soumission, aucun permis de construction n'est déposé en preuve. L'avocat des propriétaires demande une remise d'audience, en affirmant qu'il possède lesdits documents, mais qu'il ne savait pas qu'il devait les soumettre. Malgré l'opposition vigoureuse de l'avocate des locataires, la juge accorde une remise d'un mois, ce qui laissera le temps au propriétaire de monter son dossier. Au sortir du TAL, Antoine, le conjoint d'une locataire, laisse tomber : « finalement, ça donne quoi de défendre ses droits ? ». Michel se demande si la justice existe pour des gens comme lui. Sur les conseils de l'avocate, et voyant qu'ils et elles ont peu de chance de convaincre la juge des manœuvres douteuses du propriétaire, les locataires optent pour obtenir un dédommagement plus important. Comme tant d'autres causes soumises au TAL, un règlement à l'amiable intervient, laissant la cause se résoudre par l'informel plutôt que par le système judiciaire⁴.

La recherche d'un logement

Un an plus tard, lors d'une présentation de nos travaux aux membres du comité logement, plusieurs des locataires de l'immeuble sont là pour répondre aux questions et parler de leur expérience. Ils et elles se sont relogées, pour la plupart dans plus grand et plus cher. Pour plusieurs, quitter Saint-Henri pour un quartier inconnu a été le plus difficile, en particulier pour Michel et Annette qui y sont nées. En même temps, Annette se console : « je ne reconnaissais plus Saint-Henri, de toute façon ».

Ils et elles évoquent une année de stress, et disent être heureuxes que tout cela soit terminé. On sent qu'ils et elles veulent tourner la page, peu importe leur situation résidentielle actuelle : tout est mieux que l'incertitude et l'attente.

Matthias est parti vers Lachine, ce qui le rapproche de son travail, mais l'éloigne de son réseau. De son côté, Mireille a trouvé un appartement qu'elle adore, dans Villeray, mais elle vient de recevoir un avis de reprise de logement. En revanche, Judith, grâce à l'aide du comité logement et compte tenu de ses faibles revenus, a obtenu un appartement dans un OSBL d'habitation tout près, dans le quartier. Elle milite pour y faire entrer Michel. Ce sont les deux seules pour qui le processus s'est avéré véritablement profitable.

Les quatre « M »

À travers leurs récits, les locataires font référence à des pratiques d'inégalité qui s'inscrivent dans la violence symbolique. Le concept de violence symbolique nous permet de saisir les éléments apparemment invisibles d'un rapport de domination (Bourdieu, 1994), comme l'appropriation par autrui de la capacité à réfléchir et à prendre des décisions. L'invisibilité de ces éléments, ou la dimension « symbolique » de cette violence, tient ainsi à ce que la capacité des individus à faire des choix soit compromise, sans qu'ils et elles n'associent explicitement cela à une forme d'exclusion. Nous avons documenté ailleurs comment ces pratiques de violence symbolique étaient présentes dans l'expérience de l'insalubrité (Goyer, 2017 ; 2019). Elles apparaissent également dans l'expérience de l'éviction, parfois de manière subtile, parfois de manière directe et explicite. C'est ce que nous nommons les quatre « M » de l'éviction : la menace, la manipulation ou le mensonge, la méconnaissance des droits, et le mépris.

Dès qu'ils et elles sont mises au courant de la vente de l'immeuble, les locataires sentent une forme de menace. Celle-ci n'est pas physique, mais ils et elles ressentent que leur stabilité résidentielle est menacée. Certaines ont peur de ce qui leur arrivera et vivent de l'anxiété par rapport au changement de propriétaire. En fait, le sentiment de menace s'oppose au sentiment de confiance et de respect mutuel qu'ils et elles pouvaient avoir envers le propriétaire, malgré les petits problèmes que pouvait poser leur appartement. Si la vente de l'immeuble amène les premiers doutes, ce sentiment de menace, plus subtil, est vite considéré comme explicite avec le changement de propriétaire, les rénovations, et les tentatives des deux hommes pour les faire changer d'idée sur leur opposition à l'éviction. Selon l'interprétation de plusieurs locataires, c'est comme si le propriétaire leur disait que plus ils et elles s'opposaient, plus les rénovations seraient intenses et dérangeantes. La menace apparaît comme une façon pour le propriétaire de montrer son pouvoir, comme certaines l'ont exprimé : « qu'est-ce que tu veux ? On ne peut rien faire ».

Cette forme de menace est également vécue comme une tentative de manipulation, comme en témoignent les avis d'éviction illégaux qu'ils et elles ont reçus au départ. La mobilisation de moyens non conformes au plan légal vise à influencer les choix des locataires, tout comme les travaux, qui perturbent leurs milieux et leur qualité de vie, contribuent à orienter leur décision. Dans le même sens, selon les locataires, le propriétaire ment sur son projet d'agrandissement pour convaincre le tribunal, ce qui est confirmé par le fait qu'il n'avait pas les documents requis lors de l'audience. À cet égard, pour les locataires, le mensonge et la manipulation représentent les plus fortes situations d'injustice, comme le démontre le récit.

En même temps, la manipulation et le mensonge profitent de la méconnaissance des droits des locataires. Au Québec, cette connaissance des droits est tenue pour acquise et la capacité à défendre ses droits devant le TAL est basée sur le capital culturel, social et économique détenu par les individus. Le fait que certaines locataires aient accepté l'avis illégal d'éviction et qu'ils et elles soient parties sans dédommagement fait l'affaire du propriétaire. La lettre laissait évidemment entendre que les propriétaires étaient dans leur droit, et les locataires non informées sont vulnérables à ce genre de manœuvre (tout comme ils et elles sont vulnérables à l'inclusion de clauses illégales dans les baux). Ici, l'enjeu est que ce sont les individus qui doivent défendre leur droit au logement, en particulier en contexte de crise du logement et de faible intervention gouvernementale dans ce domaine, les politiques de logement social et communautaire demeurant très résiduelles.

En entrevue, Mireille, une locataire plus jeune, mentionne qu'elle a confronté le propriétaire lorsqu'elle l'a croisé en visite dans l'immeuble. Elle lui a demandé pourquoi il opérerait tous ces changements, et ce dernier a répondu qu'il ne souhaitait que rendre l'immeuble et le quartier plus beaux.



Crédit: Tasha Kostyuk

En racontant cela, elle ajoute : « c'est ça, moi je ne suis pas assez belle pour ce quartier ». Le mépris représente une des pratiques les plus souvent mentionnées par les locataires : que ce soit le regard des futurs acheteurs-euses lors de la visite de l'immeuble marquant un mépris de classe, le non-respect, avec les travaux, de la quiétude de leur espace de logement qui représente un mépris de leur espace de vie, les tentatives illégales d'éviction qui constituent un mépris de la loi, les locataires ont dénoncé les pratiques des propriétaires en racontant leur expérience.

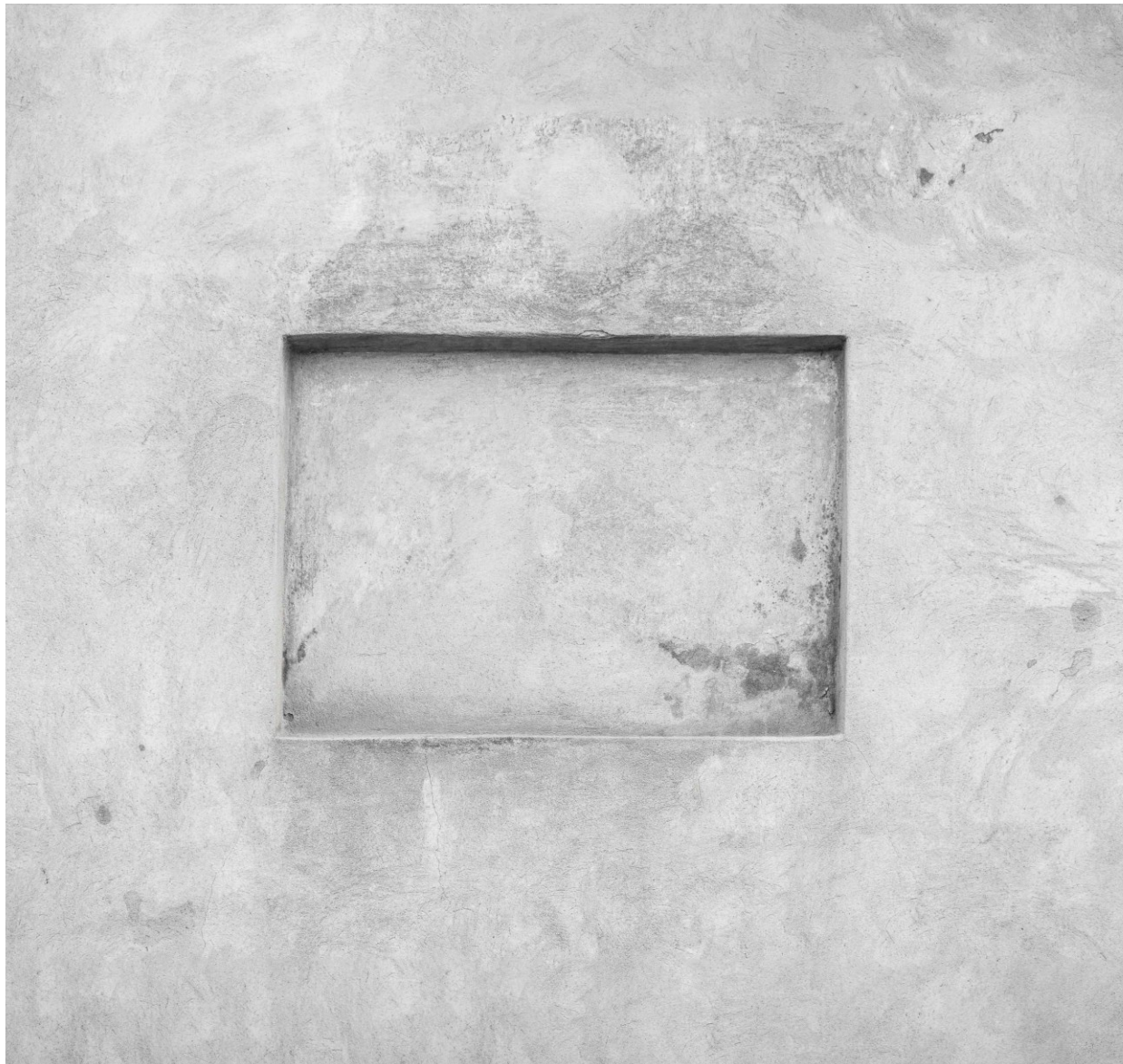
Ces expériences de l'éviction illustrent comment les propriétaires s'approprient les logements en mobilisant des pratiques qui réduisent la capacité des individus à faire des choix. L'éviction qui en découle désavantage les locataires, les place dans une situation de vulnérabilité et d'anxiété face à une logique de profit du marché locatif et d'appropriation des ressources financières. Le fait qu'un moratoire sur les évictions soit en place le temps que le taux d'occupation des logements retrouve un point d'équilibre (estimé à 3 %) ne fait que repousser le problème de l'éviction à plus tard : des locataires revivront cette situation dans le futur. À cet égard, il apparaît important de continuer de documenter les pratiques d'inégalités au sein des rapports locatifs.

Notes

1. L'éviction est comprise comme l'expulsion d'une locataire pour des motifs qui ne sont pas en lien avec le non-respect des clauses du bail (comme le non-paiement du bail).
2. Ce moratoire s'ajoute au dispositif de protection des locataires aînées à faible revenu qui a été mis en place en 2016, à l'initiative de la députée de Québec Solidaire, Françoise David.
3. Tous les prénoms utilisés pour désigner les locataires sont fictifs.
4. Pour en savoir plus sur les enjeux de défense des droits des locataires lors des audiences au TAL en matière de reprise de logement, voir l'article « Défendre seule le droit au logement : le cas des reprises de logement » (Goyer, 2024), paru dans le numéro 15(2) de la Revue du CREMIS : <https://doi.org/10.7202/1115475ar>

Références

- Bourdieu, P. (1994). Stratégies de reproduction et modes de domination. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105(1), 3-12. <https://doi.org/10.3406/arss.1994.3118>
- Desmond, M. (2016). *Evicted : poverty and profit in the American city*. Crown Publishing.
- Desmond, M. (2014). Relational ethnography. *Theory and society*, 43(5), 547-579. <https://doi.org/10.1007/s11186-014-9232-5>
- Goyer, R. (2024). Défendre seule le droit au logement : le cas des reprises de logement. *Revue du CREMIS*, 15(2), 4-9. <https://doi.org/10.7202/1115475ar>
- Goyer, R. (2020). Le logement et les inégalités sociales : xénophobie et violence symbolique dans l'expérience du logement de locataires montréalais. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(2), 145-162. <https://doi.org/10.7202/1076649ar>
- Goyer, Renaud (2019). Propriétaires abusifs et défense des droits : mensonges et menaces dans les rapports locatifs. *Revue du CREMIS*, 11(2). <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/proprietaires-abusifs-et-defense-des-droits-mensonges-et-menaces-dans-les-rapports-locatifs>
- Goyer, R. (2017). « Déménager ou rester là » : rapports sociaux inégalitaires dans l'expérience des locataires [thèse de doctorat, Université de Montréal]. *Papyrus*. <http://hdl.handle.net/1866/20814>
- Keenan, E. K. (2004). From sociocultural categories to socially located relations : Using critical theory in social work practice. *Families in Society*, 85, 539-548. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1606/1044-3894.1844>
- Madden, D. et Marcuse, P. (2016). *In defense of housing : the politics of crisis*. Verso.
- McAll, C. (2008). Au cœur des inégalités sociales de santé : l'exclusion et l'inclusion comme rapport. Dans É. Gagnon, Y. Pelchat et R. Édouard (dir.), *Responsabilité, justice et exclusion sociale : Quel système de santé pour quelles finalités ?* (p. 15-26). Presses de l'Université Laval.
- Simard, J. (2019). *La précarité résidentielle chez les locataires vieillissantes à faible revenu : vieillir et se loger en contexte de gentrification à Montréal* [thèse de doctorat, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique]. Espace IRNS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/9720>



Retour sur une enquête participative consacrée aux déménagements des centres d'hébergement au logement

Enquêter pour proposer

REGARDS

Gabriel Uribelarrea

Sociologue, co-porteur de la Chaire PUBLICS des politiques sociales du laboratoire Pacte, Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble-UGA

Domingos Alves De Carvalho

Administrateur à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes

Sandrine Amaré

Docteure en Sciences de l'éducation, Directrice Formation supérieure, Recherche et International, Chercheuse au TransLab' Azimut à Ocellia

Yamina Hadj-Brahim

Membre du Collectif SOIF de Connaissances

Baudouin Kalonji

Ancien membre du Collectif SOIF de Connaissances

Julien Lévy

Sociologue et politiste, responsable scientifique de l'Observatoire des non-recours aux droits et services, co-porteur de la Chaire PUBLICS des politiques sociales du laboratoire Pacte, Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble-UGA Chercheur collaborateur au CREMIS

Yolande Mendo Medjo

Travailleuse sociale

Pascale Ruiz

Intervenante occasionnelle à Ocellia, Présidente de l'association des habitants du Gatinais à Échirolles, membre de la communauté locale d'enquête AUVI



Crédit: Philippe Bontemps

« Prendre en considération ici ce n'est pas seulement regarder, même si ce n'est pas encore agir; c'est se mettre à l'écoute de l'idée qu'énonce tout état de la réalité (car toute chose dit son idée, non pas l'idée que l'on a d'elle mais l'idée qu'elle est, autrement dit le possible qu'elle ouvre [...]) » (Macé, 2017, p.45).

« Nous devons plutôt aspirer à une meilleure compréhension des solutions alternatives, qui renvoient autant à des arrangements et à des engagements "préventifs", méconnus comme tels, qu'à des mesures de réforme, clairement conçues à cette fin » (Hopper, 2010 [2003], p.489-490).

L'ouvrage *Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Une enquête participative* (Uribelarrea et al., 2023) est le fruit d'une recherche participative débutée en 2021, terminée en 2023 et qui fait l'objet de multiples restitutions depuis lors¹. Cette recherche a été conduite en France dans le cadre du Collectif Soif de connaissances, un dispositif de formation impliquant des formatrices en travail social, des professionnelles du travail social, des chercheuses et des personnes dites « ressources », qui ont une expérience des dispositifs d'accueil ou d'hébergement et de l'accompagnement social (Bourgeois et Warin, 2021; Amaré et Bourgeois, 2022). À partir de 2020, le projet de réaliser des recherches en sciences sociales qui impliqueraient l'ensemble des parties prenantes a émergé. La recherche présentée dans ces pages est la première conduite dans ce cadre²: elle a été coordonnée par un sociologue et a impliqué vingt et une personnes³.

Si ces personnes ont contribué à ce projet à des rythmes variés, leur participation repose sur l'engagement dans une démarche d'enquête : c'est pour cette raison que nous les qualifions de « co-enquêtrice ». Parmi ces personnes, dix ont participé à la phase d'écriture de l'ouvrage. Ce sont les « co-auteurs ».

Le projet de recherche s'est concentré sur le processus de sortie des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et sur l'accès au logement. Plus spécifiquement, en repartant de l'expérience d'une co-enquêtrice qui a vécu cinq années en CHRS et qui a intégré un logement alors qu'elle ne se sentait « pas prête » à y vivre, nous avons initialement cherché à comprendre la signification de cette expression, mobilisée tant par des personnes hébergées que par des professionnelles. Comment les personnes hébergées se définissent-elles comme « prêtes » ou « pas prêtes » à sortir d'hébergement pour accéder à un logement ? Et de manière symétrique, comment les professionnelles des dispositifs d'hébergement définissent les personnes hébergées comme « prêtes » ou « pas prêtes » à sortir d'hébergement pour accéder à un logement ? Telles sont les questions autour desquelles ce collectif s'est réuni, et s'est engagé dans cette recherche.

Le champ académique francophone voit fleurir, depuis plusieurs années, différentes appellations pour désigner des démarches participatives, telles que la « recherche-action collaborative » (Rullac, 2018), la « méthode d'analyse en groupe » (Franssen, 2021), ou la méthode du « croisement des savoirs » (Bucolo et al., 2023). Elles renvoient à des méthodes plus ou moins définies et des principes de travail plus ou moins explicités. Dans certains cas, ces méthodes se présentent comme des protocoles, formulant une succession d'étapes ou d'actions à accomplir au fil de la démarche. Par exemple, la méthode du « croisement des savoirs » impose *a priori* une alternance entre des temps de travail en « non-mixité » et d'autres en « plénières ». À rebours d'une telle approche protocolaire, nous avons fait le choix de l'expérimentation, c'est-à-dire de définir collectivement et chemin faisant nos manières d'enquêter ensemble, et de réajuster régulièrement les finalités de l'enquête. Nous ne faisons donc pas la promotion d'une appellation ou ne proposons pas un modèle susceptible d'être reproductible. Dans cet article, nous souhaitons présenter de manière réflexive comment nous avons enquêté et comment, dans le cadre même de cette recherche, nous avons élaboré des propositions pratiques. Si ce travail a en partie déjà été réalisé dans notre ouvrage, nous souhaitons ici l'aborder sous un autre angle, en insistant sur la primauté de « l'expérience » dans le cadre de notre recherche. Selon l'approche pragmatiste dans laquelle nous nous inscrivons, nous entendons par « expérience » le rapport continu et dynamique entre un individu et son environnement. « L'expérience courante est faite d'habitudes. [...] Elle est faite d'émotions et de perceptions, de présupposés et d'inférences pratiques, elle se passe d'interrogations pour être vécue », mais elle est aussi jalonnée d'épreuves et de troubles, lorsque « quelque chose ne va pas et [qu'] une nouvelle

attitude doit être adoptée. Et quelque chose peut et doit être fait pour y remédier » (Cefaï, 2021, paragr. 4). Notre enquête a consisté, d'une part, à *décrire des expériences* de sorties d'hébergement et d'accès au logement, mais aussi d'accompagnement vers le logement, avec le plus de justesse et de précision possible et, d'autre part, à *généraliser des expériences valorisées* pour formuler en commun des propositions pratiques.

Pour rendre compte de ces deux activités, nous proposons dans cet article de repartir de deux extraits issus de notre ouvrage pour décrire notre démarche et développer notre propos.

Processus de co-écriture

Cet article a été écrit de la manière suivante : trois co-auteur-trices ont réfléchi ensemble à ce projet d'écriture et ont défini les lignes directrices principales de l'article. Ils et elles ont choisi deux extraits de l'ouvrage et ont identifié les idées principales à développer dans les commentaires de ces extraits. Ensuite, le coordinateur de la recherche a rédigé une première version de l'article. Celle-ci a été relue et réécrite collectivement par une partie des co-auteur-trices de l'article à l'occasion d'une réunion de travail. Les autres co-auteur-trices ont formulé des retours par courriel après cette réunion, qui ont été intégrés au texte.



Crédit : Hans Remiers

Décrire collectivement des expériences singulières

« Jeudi 29 juillet 2021. Yamina (enquêteuse), qui a vécu en hébergement, et Gabriel (enquêteur), sociologue, sont dans les locaux d'une association pour rencontrer, l'une après l'autre, deux personnes hébergées "en diffus". Le premier entretien se lance avec Didier dans une pièce pratiquement vide, comprenant une table et trois chaises. Il commence par faire part de sa surprise : " *Je croyais que c'était une espèce de réunion, je suis tout seul en fait.*" Les deux enquêteurs présentent le cadre de leur démarche puis déplient le guide d'entretien, posent des questions. Yamina partage son expérience de l'hébergement et fait mention des douleurs physiques qu'elle éprouve régulièrement, en réaction aux souffrances quotidiennes que ressent et qu'évoque Didier. Ce dernier répond généralement de manière lapidaire. Il souffle, change plusieurs fois de position sur sa chaise en raison des douleurs qui l'accablent. Au bout d'une quarantaine de minutes, il sort une cigarette de son paquet posé sur la table :

Enquêteur : *Je vois que, vous voulez qu'on...*

Didier : *Je ne sais pas ce dont j'ai envie en fait.*

Enquêteur : *Qu'on termine si vous voulez, allez vous poser, être plus...*

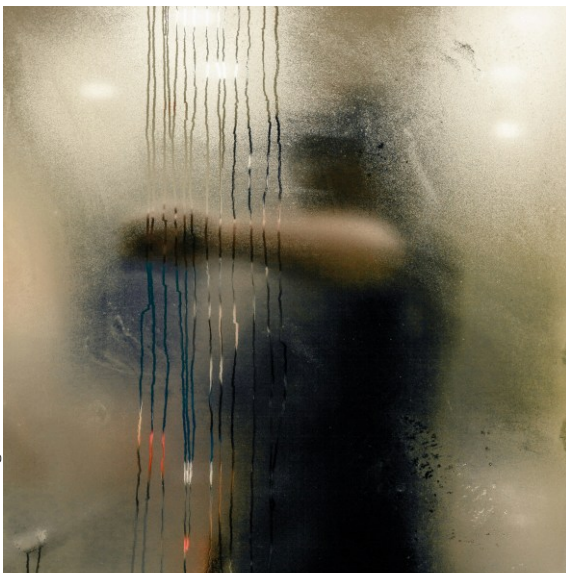
Didier : *Ouais. On va aller fumer une cigarette. Je ne sais pas pourquoi, je suis mieux à l'aise avec...* [en jetant un coup d'œil à Yamina].

Enquêteur : *Ouais, je peux vous laisser si vous voulez.*

Didier : *Non non mais, non. On va aller fumer une cigarette en bas c'est mieux. Parce que je pense qu'elle sait... [...]*

Enquêteuse : *Pas de problème. [...] Je pense que j'ai compris.*

Ils descendent ensemble fumer. Ils discutent durant environ un quart d'heure. Didier indique à Yamina se sentir plus à l'aise pour échanger avec elle car ils partagent une double expérience commune : la vie dans une institution d'hébergement et l'épreuve des douleurs physiques » (Uribelarra et al., 2023, p.16-17).



Crédit : Craig Whitehead

Que se passe-t-il lors de cette situation d'entretien? Pour le comprendre, revenons quelques mois plus tôt. En janvier 2021, des personnes diversement concernées par la thématique du « prêt à sortir » commencent à se réunir : des personnes (anciennement) hébergées, des professionnelles du travail social, des chercheuseuses en sciences sociales et des formatrices en travail social. Parmi elles, quelques-unes seulement ont déjà participé à une recherche en sciences sociales. C'est pourquoi le coordinateur du projet explique ce que peut être une démarche de recherche et présente plusieurs méthodes qualitatives (entretiens, observations, analyse documentaire) qui permettraient de mener l'enquête. Après plusieurs réunions, le choix est fait de réaliser des entretiens semi-directifs avec des personnes actuellement ou anciennement hébergées et avec des professionnelles qui exercent dans ces structures. Il s'agissait d'aller à la rencontre de personnes, de comprendre leurs expériences afin de (re) mettre en perspective celles des personnes directement concernées et impliquées dans la recherche.

L'enquête démarre par l'élaboration des trois guides d'entretien : un pour interroger les personnes hébergées, un autre pour les personnes anciennement hébergées et un dernier pour les professionnelles. Cette étape repose sur des *descriptions d'expériences*. Il faut ici entendre des moments – principalement des réunions collectives, mais également des échanges en amont ou en aval des réunions entre quelques participantes au projet – au cours desquels les personnes partagent oralement des situations qu'elles ont vécues et racontent des anecdotes qui les impliquent. Si elles gravitent toutes autour du sujet qui nous réunit – les sorties d'hébergement et l'accès au logement –, ces expériences sont variées : elles font référence à des épreuves ou à des difficultés rencontrées, mais aussi à des félicités ou à des joies ressenties. Repartir de ces expériences singulières, vécues à la première personne, nous permet alors d'identifier des thématiques autour desquelles construire nos guides d'entretien et orienter nos questions.

Ce travail de description ne saurait se réduire à une succession de récits présentés à tour de rôle. Il renvoie plutôt à un registre de la conversation qui, selon les moments, entremêle écoute collective, attention plus ou moins focalisée et apartés entre participantes. À rebours d'une méthode préalablement arrêtée, il s'agit de partager des expériences et de les affiner au sein d'une « communauté d'enquêteur-trices ». Car, dans ces situations, chaque participante *enquête*, avec les autres personnes impliquées dans le projet, sur les expériences qu'il ou elle a vécues et sur celles des autres, afin de les préciser et de les mettre en mots avec *justesse*. Ainsi, une description d'expérience initialement formulée de manière plus ou moins détaillée va susciter des réactions, des questions ou des remarques des autres co-enquêteur-trices, qui amènent la personne à reprendre son témoignage, à le préciser, à le reformuler, à le compléter. De même, une première description conduit par effet de résonance les autres

participantes à partager à leur tour des expériences qui ressemblent ou qui contrastent avec celle précédemment décrite, selon un processus itératif où une description en appelle d'autres. Ces récits d'expériences ne sont jamais définitivement arrêtés et ne cessent d'être repris au fil des mois, de réunion en réunion. Ils constituent un premier matériau d'enquête, en permettant de repérer des enjeux partagés par les co-enquêteur·trices quant aux sorties d'hébergement et à l'accès au logement, et servent ainsi d'appui pour préparer des questions afin d'interroger d'autres personnes concernées par ce sujet, qui seront invitées à décrire, à leur tour, leurs propres expériences.

Au cours de ce processus d'élaboration des guides d'entretien, une réflexion émerge sur la manière de conduire ces entretiens. À l'occasion d'une réunion, une co-enquêtrice propose que les entretiens soient réalisés en binôme : se présenter à deux devant une personne peut avoir un côté rassurant pour la plupart des co-enquêteur·trices, qui n'ont jamais mené d'entretiens semi-directifs. Dans la mesure du possible, elle propose que le binôme soit composé d'une personne (anciennement) hébergée lors des entretiens avec des personnes (anciennement) hébergées, et d'une professionnel·le lors des entretiens avec les professionnel·les. Ce parti-pris méthodologique — qui ne sera que partiellement tenu au regard des disponibilités des co-enquêteur·trices — repose explicitement sur une observation de ce qui se passe dans nos réunions de travail : le *partage* d'expériences favorise la *description* des expériences. L'entretien ne s'envisage alors plus seulement comme une situation dans laquelle des enquêteur·trices vont interroger des enquêtées. Il est aussi un moment durant lequel les co-enquêteur·trices seront susceptibles de partager certaines de leurs expériences, au regard des sujets abordés, pour permettre aux enquêtées de raconter les leurs. C'est ainsi que les 31 entretiens que nous avons menés sont émaillés de séquences au cours desquelles les co-enquêteur·trices décrivent aux enquêtées des situations qu'ils et elles ont vécues, suscitant des réactions chez ces dernières et les conduisant à étoffer ou à approfondir leurs propos.

Ces différents éléments nous permettent de mieux comprendre ce qui se joue entre Yamina, Gabriel et Didier dans l'extrait d'ouvrage qui introduit cette partie. Durant cet entretien, Yamina, une co-enquêtrice, partage avec Didier, une personne enquêtée actuellement hébergée, des expériences relatives à sa vie en hébergement, mais aussi à des douleurs physiques qu'elle ressent, en résonance avec ce qu'il a précédemment décrit. Yamina mène ainsi l'enquête, comme elle la conduit depuis quelques mois dans le cadre de cette recherche participative : en décrivant des expériences qu'elle a vécues et en reformulant ses descriptions au fil des discussions, ce qui amène les co-enquêteur·trices et les personnes interrogées à raconter leurs propres expériences. Une forme de complicité et de confiance s'installe entre Yamina et Didier, qui découle de la reconnaissance mutuelle de vivre ou d'avoir vécu des expériences communes.



Crédit : Keagan Henman

REGARDS

Et c'est au regard de cette communauté d'expériences que Didier préfère poursuivre l'entretien seulement avec celle dont il « *pense qu'elle sait* », afin de lui en dire plus, dans un contexte où il se sent plus à l'aise.

Élaborer des propositions communes

« Proposition 4 : Considérant ces expériences, nous proposons que les anciennes personnes hébergées puissent revenir au centre d'hébergement, autant de fois et aussi longtemps qu'elles le souhaitent, pour obtenir un conseil ou bénéficier d'un service auprès des travailleurs sociaux. Cette possibilité doit leur être annoncée de manière claire et explicite au cours de la période d'hébergement et au moment du départ.

Dans une première version de cette proposition, le terme utilisé était "aide". Il a été remplacé par "service", le collectif d'enquêteurs l'estimant plus juste. Le déménagement pourrait ainsi se traduire par un passage d'une "relation d'aide", centrée sur des démarches médico-sociales, à une "relation de service", plus ponctuelle, qui s'inscrirait en décalage avec le cadre de l'accompagnement, comme en témoigne l'exemple précédemment relaté par Domingos, lorsqu'il se rend dans le centre d'hébergement où il a vécu pour imprimer des entretiens et des billets de train. Si ces pratiques existent d'ores et déjà, nous estimons qu'elles méritent d'être mieux considérées. D'une part, afin que les anciens hébergés soient mieux informés et se sentent légitimes à solliciter les travailleurs sociaux des dispositifs d'hébergement qu'ils ont quittés — il convient ici de préciser que proposer cette possibilité aux anciens hébergés ne signifie pas que les sollicitations seront nombreuses et régulières.

« À rebours d'une méthode préalablement arrêtée, il s'agit de partager des expériences et de les affiner au sein d'une « communauté d'enquêteur·trices. »

D'autre part, afin que cette pratique soit reconnue et intégrée dans les missions des professionnels des dispositifs d'hébergement et ne soit pas ou plus perçue comme une faveur, une exception, voire une charge de travail supplémentaire. C'est ce sur quoi nous alerte, au cours de nos réunions collectives, Yolande, une travailleuse sociale impliquée dans l'enquête » (Uribelarrea et al., 2023, p.39).

Comment notre collectif de co-enquêteur-trices en vient-il à formuler cette proposition et les cinq autres qui sont développées dans cet ouvrage? Et comment sont-elles élaborées? Après avoir réalisé des entretiens avec des personnes (anciennement) hébergées et des professionnel·les qui exercent en centre d'hébergement, les co-enquêteur-trices estiment, au cours d'une réunion qui vise à réinterroger les finalités de cette recherche, que notre enquête doit permettre de « *changer les choses* ». Une nouvelle phase s'ouvre alors, tournée vers l'élaboration de propositions pratiques.

Pour ce faire, nous repartons des récits d'expériences formulés par les co-enquêteur-trices et les personnes interrogées. Nous commençons par y repérer les difficultés, les problèmes et les troubles que les personnes ont rencontrés dans les sorties d'hébergement et l'accès au logement, ou dans l'accompagnement à la sortie d'hébergement et à l'accès au logement. Progressivement, nous distinguons des épreuves plus ou moins intenses, qui jalonnent le

déménagement⁵ d'un centre d'hébergement à un logement: le choix du logement qui répond plus ou moins aux aspirations des personnes, le maintien ou la rupture des liens avec les professionnel·les des dispositifs d'hébergement après avoir emménagé, la solitude ressentie dans le logement mise en contraste avec la cohabitation dans les centres d'hébergement, la possibilité ou non de revenir dans le centre d'hébergement pour passer un moment, etc. En parallèle, nous repérons, dans les expériences décrites, des pratiques plus ou moins institutionnalisées, plus ou moins répandues, qui apparaissent comme des moyens de remédier à ces situations problématiques rencontrées.

À partir des expériences des co-enquêteur-trices, nous avons développé plusieurs propositions, soit en accentuant un élément observé, soit en généralisant des pratiques existantes. Par exemple, nous proposons que « les personnes hébergées puissent refuser autant de propositions de logement qu'elles souhaitent, afin de trouver une solution d'habitat qui répond à ce qui compte pour elles » (Uribelarrea et al., 2023). Ici, nous *accentuons* un élément observé, à savoir que les personnes peuvent généralement refuser trois propositions de logement. Ce faisant, nous cherchons à dénaturer ce nombre (pourquoi trois et pas un, ou dix?) et à questionner la manière dont les personnes hébergées peuvent élaborer un choix quant à leur futur habitat.



Le second registre est celui de la *généralisation* — il concerne les cinq autres propositions. Certaines descriptions d'expériences attirent quant à elles notre attention en tant qu'elles donnent à voir des réponses possibles et souhaitables, selon nous, pour remédier aux épreuves que nous avons identifiées. Nous parlons alors de ces pratiques et proposons de les *généraliser*, afin qu'elles soient mises en œuvre de manière plus claire et explicite dans tous les dispositifs d'hébergement afin que les déménagements des personnes hébergées vers le logement soient *mieux* préparés et accompagnés que ce qu'ils ne le sont actuellement. Ce *mieux* est orienté vers trois horizons : permettre aux personnes hébergées de *choisir* un lieu de vie qui réponde à leurs aspirations, permettre aux personnes anciennement hébergées de *continuer à habiter* les dispositifs d'hébergement où elles ont vécu, et permettre aux personnes anciennement hébergées de *partager leurs expériences* du déménagement d'un dispositif d'hébergement à un logement avec les personnes actuellement hébergées et les professionnelles de ces structures.

Élaborer ces propositions, c'est définir une *orientation commune*. Celle-ci traduit ce qui compte pour l'ensemble des co-enquêteur-trices et repose sur des mots et un vocabulaire autour desquels les participantes s'accordent. C'est lors de cette étape qu'apparaît la distinction entre « co-enquêteur-trices » et « co-auteur-trices » : les « co-auteur-trices » sont les « co-enquêteur-trices » qui ont pris part à ce processus.

In fine, il convient de retenir que l'extrait d'ouvrage cité en exergue de cette partie donne à voir ces différentes dimensions à l'œuvre dans l'élaboration des propositions. D'abord, il rappelle que cette proposition s'ancre dans des expériences existantes, qui ont été décrites durant l'enquête, et qui ont été précédemment présentées. Cette articulation s'incarne dans la formule générique « *Considérant ces expériences [...]* » qui introduit chaque proposition. Par sa formulation même, la proposition généralise des expériences décrites et énonce une perspective de ce qui nous paraît souhaitable au regard de l'enquête que nous avons menée : que les personnes anciennement hébergées puissent continuer à solliciter des professionnelles des dispositifs d'hébergement où elles ont vécu, par exemple pour leur demander un conseil ou bénéficier d'un service, ou encore, pour reprendre l'expression que nous mobilisons dans l'ouvrage, qu'elles puissent bénéficier d'un « droit à la sollicitation durable ». Enfin, cet extrait rend compte d'une partie des discussions qui ont animé les co-auteurs-trices pour s'accorder sur les termes — ici, le choix d'employer le terme de « service » plutôt qu'« aide » — et donc préciser ce qui est important pour elles et eux.

Politiques de l'enquête

Cet article retrace notre démarche, la manière dont nous avons *mené l'enquête collectivement* pour élaborer des *propositions communes*. Cette enquête repose sur des descriptions d'expériences — formulées et reformulées au gré des échanges — qui traduisent une *considération* des situations vécues.



Crédit: Anastasia Chervinska

REGARDS

Et, comme l'affirme Marielle Macé (2017), historienne de la littérature, dans un essai consacré aux migrantes en France, considérer « c'est se mettre à l'écoute de l'idée qu'énonce tout état de la réalité (car toute chose dit son idée, non pas l'idée que l'on a d'elle mais l'idée qu'elle *est*, autrement dit le possible qu'elle ouvre) ». En décrivant précisément des expériences de déménagements des centres d'hébergement vers le logement, s'ouvrent des possibles en termes d'action. Des expériences existantes, mais qui étaient insuffisamment décrites et partagées, deviennent des prises pour penser des « solutions alternatives », comme l'affirme Kim Hopper (2010), anthropologue engagé dans la lutte pour la reconnaissance des droits des sans-abri. Elles constituent le socle pour élaborer des propositions pratiques communes.

Ces propositions sur lesquelles se sont accordées les co-auteur-trices sont, depuis la publication de l'ouvrage, présentées selon des formats variés⁶ à une diversité de publics. Elles sont ainsi discutées, contestées ou reprises par des professionnelles du champ de l'hébergement et de l'accès au logement (intervenantes sociales, cheffes de service, directeur-trices d'association, agentes de collectivités territoriales, représentantes des services de l'État, etc.) et des personnes accompagnées par des dispositifs qui en relèvent. Elles s'affirment comme des prises à l'échange avec des personnes qui n'ont pas participé à l'enquête, mais qui se soucient de la prise en charge des sans-abri et des politiques d'accès au logement. La portée démocratique de cette recherche participative s'incarne ainsi : elle dessine des perspectives communes, elle enrichit le débat à partir des orientations normatives qu'elle formule et des pratiques qu'elle souhaite faire advenir, et elle favorise l'expérimentation et la poursuite de l'enquête.

Notes

1. Cette recherche a été soutenue financièrement par la Fondation pour le Logement des Défavorisés et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Auvergne-Rhône-Alpes. Le principal évènement de restitution a également bénéficié du soutien de la Métropole de Lyon. Ce projet a reçu, en France, le Prix de la recherche participative 2025, dans la catégorie « Co-construction » (INRAE, en lien avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).
2. Durant cette période, le Collectif Soif de connaissances était porté par la Chaire PUBLICS des politiques sociales du laboratoire Pacte (Université Grenoble Alpes), la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes et l'école Ocellia Santé-Social. Depuis 2023, il s'agit d'un dispositif interne à Ocellia Santé-Social.
3. Domingos Alves de Carvalho, Sandrine Amaré, Jamel Ben Hamed, Louis Bourgois, Julien Creach, Magali Forestier, Jacques Foucart, Virginie Gaudin, Yamina Hadj-Brahim, Aïcha Hadj-Chikh, Gaoussou Haidara, Baudouin Kalonji, Youssef Koné, Julien Lévy, Valérie Machet, Yolande Mendo Medjo, Nathalie Ricou, Pascale Ruiz, Willem Terwindt, Gabriel Uribe-larrea (coordinateur scientifique), Blandine Verret.
4. Nous faisons ici référence à la *logique de l'enquête*, telle qu'elle est formulée par le philosophe pragmatiste John Dewey (1993). Selon une telle perspective, il s'agit d'engager une réflexion sur une situation problématique — en l'occurrence ici autour des sorties d'hébergement et l'accès au logement — en vue de la définir et d'expérimenter des réponses pour y remédier.
5. Dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement, le verbe « déménager » est peu usité, au détriment de « sortir », « quitter » ou « accéder ». Dans le cadre d'une réflexion sur l'hospitalité des dispositifs d'hébergement, il est progressivement apparu comme le verbe le plus pertinent pour interroger différentes dimensions de l'expérience dans les lieux où l'on vit, dans la manière dont on les quitte pour d'autres habitats, et dans les circulations entre ces différents environnements.
6. En plus de l'ouvrage présenté ici, la démarche d'enquête et les propositions ont été présentées au cours de diverses interventions lors de journées d'étude, de conférences ou de séminaires. Par ailleurs, des capsules vidéo, accessibles librement, ont été réalisées : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLdcckBAMHTAsXfNdfq-t90vFTTGO1tYou>

Références

- Amaré, S. et Bourgois, L. (2022). La reconnaissance des savoirs expérientiels et professionnels dans la formation des travailleurs sociaux : quels effets de la co-formation sur la fonction de formateur dans une institution de formation en travail social? Dans P. Lechaux (dir.), *Les défis de la formation des travailleurs sociaux. Entre universités et écoles professionnelles* (p. 229-250). Champ social.
- Bourgois, L. et Warin, P. (2021). Émanciper en travail social. Lier recherche et formation participative. Dans A. Petiau (dir.), *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale* (p. 169-186). Presses de l'EHESP.
- Bucolo, E., Carrel, M. et De Laat, M. (2023). Croisement des savoirs. Dans G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J. — M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, et J. Zetlaoui-Léger (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition)*. GIS Démocratie et Participation.
- Cefaï, D. (2021). Les problèmes, leurs expériences et leurs publics. Une enquête pragmatiste. *Sociologie et sociétés*, 51 (1-2), 33-91. <https://doi.org/10.7202/1074730ar>
- Dewey, J. (1993). *Logique. Théorie de l'enquête*. Presses Universitaires de France.
- Franssen, A. (2021). La méthode d'analyse en groupe : un dispositif de démocratisation de la recherche. Dans A. Petiau (dir.), *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale* (p. 37-57). Presses de l'EHESP.
- Hopper, K. (2010). De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri. Dans D. Cefaï, P. Costey, É. Gardella, C. Gayet-Viaud, P. Gonzalez, E. Le Méner et C. Terzi (dir.), *L'engagement ethnographique* (p. 473-492). Éditions de l'EHESS.
- Macé, M. (2017). *Sidérer, considérer. Migrants en France*. Éditions Verdier.
- Rullac, S. (2018). Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique. *Pensée plurielle*, 48, 37-50. <https://doi.org/10.3917/pp.048.0037>
- Uribe-larrea, G., Alves de Carvalho, D., Amaré, S., Hadj-Brahim, Y., Kalonji, B., Koné, Y., Lévy, J., Machet, V., Mendo-Medjo, Y. et Ruiz, P. (2023). *Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Une enquête participative*. Presses de Rhizome.



Crédit: Shardar Tanikul Islam

Les parcours de vie des personnes en situation d'itinérance ayant une lésion cérébrale acquise

William Jubinville

*Doctorant en sciences de la réadaptation, École de réadaptation
Ergothérapeute clinicien, CCSMTL*

Carolina Bottari

*Professeure titulaire, École de réadaptation, Université de Montréal
Chercheuse, CRIR*

Laurence Roy

*Professeure agrégée, École de réadaptation, Université de Montréal
Membre du CREMIS*

Plus de la moitié des personnes en situation d'itinérance auraient subi une lésion cérébrale au cours de leur vie, et plus d'une sur cinq vivrait avec les conséquences d'un traumatisme crânien modéré à sévère (Stubbs et al., 2020). Dans la majorité des cas, la lésion cérébrale précède le premier épisode d'itinérance, révélant les limites des services de santé et de réadaptation dans la prévention de la précarité résidentielle auprès de cette population (Adshead et al., 2021). Pourtant, les lésions cérébrales acquises semblent rarement prises en compte dans les écrits sur l'itinérance, où dominent les enjeux de santé mentale et de dépendances, et très peu de connaissances sont disponibles quant aux parcours de vie et aux points tournants vers l'itinérance pour les personnes ayant subi une LCA.

Les lésions cérébrales acquises (LCA) désignent des dommages au cerveau survenus après la naissance. Ces dommages peuvent être d'origine traumatique, c'est-à-dire causés par une force externe, lors d'une chute par exemple, ou non traumatique, c'est-à-dire causés par un facteur interne ou par une substance, comme une tumeur cérébrale ou une surdose d'opioïde. Les LCA traumatiques sont également appelées traumatisme craniocérébral (TCC), (Goldman et al., 2022). Les LCA peuvent entraîner un large éventail de symptômes physiques, cognitifs, psychologiques et comportementaux, susceptibles de nuire à l'accomplissement de diverses tâches de la vie quotidienne, à l'insertion scolaire ou professionnelle, ainsi qu'au maintien des relations sociales (Hendryckx et al., 2024; Van Velzen et al., 2009).

Cet article vise ainsi à mettre en lumière la place des lésions cérébrales acquises dans les parcours vers l'itinérance. À partir d'une démarche de recherche menée auprès de personnes ayant vécu un parcours d'itinérance et subi une LCA, nous faisons émerger quatre parcours types.



Crédit : Josep Martins

Dans les deux premiers parcours, la LCA agit comme premier ou principal point tournant vers l'itinérance lorsque le soutien offert est insuffisant face aux conséquences comportementales (parcours 1, cinq participantes associées à ce parcours) ou cognitives (parcours 2, cinq participantes associées à ce parcours) de la LCA. Dans les deux autres parcours, le LCA s'inscrit dans une toile de fond de vulnérabilités liées à des expériences traumatiques continues (parcours 3, huit participantes associées à ce parcours) et des ruptures sociales multiples (parcours 4, huit participantes associées à ce parcours).

Ces résultats ne visent pas à uniformiser les trajectoires ni à attribuer une signification identique aux points tournants identifiés. Dans une perspective critique en psychologie sociale, les points tournants représentent des ruptures marquantes, dont la signification est subjective et contextuelle (Burr et al., 2025). Cette approche s'intéresse à la manière dont les expériences individuelles sont façonnées par des structures sociales, des rapports de pouvoir et des normes culturelles, plutôt que par des causes ou des traits purement personnels. Elle vise à comprendre comment les discours sociaux dominants influencent la manière dont les individus interprètent leur propre parcours et les significations qu'ils et elles attribuent aux événements de leur vie (Burr et al., 2025; Parker, 2007). Chaque point tournant est donc unique, façonné par les interactions sociales et les expériences propres à chaque individu. L'objectif de l'analyse était d'identifier les similitudes émergentes à travers ces récits singuliers, sans nier leur diversité ni leur unicité.

Démarche d'enquête

La démarche de recherche s'inscrit dans une synthèse collaborative des connaissances sur la thématique des LCA et de l'itinérance, réalisée entre octobre 2023 et octobre 2024¹ dans le cadre d'une Action concertée du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et des Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Deux structures ont été formées pour soutenir la démarche de recherche : un comité de personnes ayant un vécu d'itinérance et de LCA, et un comité de coordination composé de personnes intervenantes, gestionnaires et chercheuses issues de différents secteurs impliqués dans les trajectoires des personnes ayant une LCA et se trouvant en situation ou à risque d'itinérance. Le comité de coordination a participé à l'ensemble des étapes du projet de recherche, de la conception à l'analyse des données, tandis que le comité d'expertes de vécu a été mobilisé pour élaborer le protocole de recherche et tester le guide d'entretien.

Les participantes, présentant à la fois un parcours d'itinérance et une LCA, ont été recrutées dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, grâce à la collaboration de plusieurs organismes communautaires partenaires. Le projet a été présenté aux intervenantes communautaires des différents organismes partenaires, qui devaient ensuite le présenter à leurs participantes pour évaluer leur intérêt à y prendre part, et faire le lien entre ces derniers et l'équipe de recherche. Les participantes devaient être âgées de 18 ans et plus, être ou avoir été en situation d'itinérance au cours des cinq dernières années et avoir subi au minimum une LCA au cours de leur vie. Vingt-six personnes ont été recrutées : seize hommes et dix femmes, âgées de 21 à 68 ans, rapportant entre 1 et 10 LCA survenues au cours de leur vie (pour une moyenne de 4,6 LCA). Ces LCA sont pour la plupart d'origine traumatique, survenues en majorité en contexte de violence. Dans la grande majorité des cas (20 personnes sur 26), la première LCA a eu lieu avant l'âge de 18 ans, et 12 personnes rapportent une ou plusieurs périodes d'impacts répétés à la tête au cours de leur vie.

Des entretiens individuels de type histoire de vie avec élicitation visuelle, qui permettent d'identifier des moments clés et les points tournants dans le parcours de vie, ont été réalisés avec les participantes (Flaherty et Garratt, 2023). Cette méthode est particulièrement pertinente pour capter la temporalité et la complexité des parcours de vie. Les participantes ont été invitées à illustrer leur premier lieu de résidence, ainsi que des moments clés de leur histoire de vie concernant leur LCA, leurs parcours résidentiels et les services reçus tout au long de leur vie².

Le projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en dépendances, inégalités sociales et santé publique. Considérant la nature sensible des entrevues, une attention particulière a été accordée au bien-être psychologique des participantes. Les intervieweurs, deux ergothérapeutes cliniciens ayant de l'expérience clinique auprès des personnes en situation d'itinérance, ont instauré un climat sécuritaire avec les participantes, en s'assurant qu'ils et elles soient confortables, en leur offrant des breuvages et des collations et en leur rappelant qu'il était possible à tout moment de prendre une pause, d'arrêter complètement l'entrevue, ou de les référer vers des ressources appropriées si nécessaires. Les intervieweurs portaient également une attention particulière aux signaux de détresse chez les participantes et proposaient par eux-mêmes des pauses lorsqu'ils jugeaient que cela était nécessaire. Les participantes étaient invitées à choisir un pseudonyme qui leur servirait d'identifiant pour l'ensemble du projet de recherche. Les noms utilisés dans la section « Résultats » correspondent aux pseudonymes choisis par les participantes.

Crédit : Nguyen Dang Hoang





Crédit : Damon Lam

REGARDS

Conséquences comportementales

Les personnes associées au premier parcours type rapportent un changement comportemental important à la suite d'une LCA survenue durant l'enfance, l'adolescence ou à l'âge adulte. Ces changements se traduisent par l'apparition (ou l'augmentation) de l'impulsivité, de l'irritabilité et de l'agressivité des personnes (dans le cas de notre étude, ce parcours concerne seulement des hommes).

Égide, 23 ans, a subi un traumatisme crânien lors d'un accident de travail à l'âge de 20 ans. Il témoigne des changements comportementaux qu'il vit depuis l'incident : « Tsé, avant, j'avais de la difficulté à m'exprimer. C'était l'enfer. J'allais jamais dire que je suis fâché, j'allais jamais dire qu'il y avait un problème. J'étais dans l'évitement de tout. Puis là, je me retrouve super facilement dans la confrontation, d'être impulsif, de juste dire ce que je pense ». Raphaël, 35 ans, associe l'émergence de ces changements comportementaux au traumatisme crânien subi en contexte de violence familiale : « Je n'étais pas comme ça. Il y a des années, j'allais bien [...]. Mais depuis que j'ai eu ma blessure à la tête, je suis toujours, genre, facilement touché et je me fâche ».

Si les participants ont reçu des soins d'urgence pour leurs blessures, cela n'a pas été accompagné de soutien en lien avec les difficultés comportementales. Pour plusieurs participants, ces changements comportementaux ont entraîné des conflits avec leur entourage immédiat, menant fréquemment à l'implication des services policiers et judiciaires, et représentant le début de contacts plus ou moins réguliers avec les services correctionnels. Pour certains, le moment de quitter ces institutions marque d'ailleurs le début de leur parcours d'itinérance.

C'est le cas de Max, 59 ans, qui rapporte cinq traumatismes craniocérébraux et des périodes d'impacts répétés à la tête, en contexte de violence. Il raconte comment ses liens sociaux, professionnels et résidentiels se sont effrités après plusieurs passages en détention, et explique s'être retrouvé en situation d'itinérance à sa sortie : « Avec mes frères je m'adonne pas bien, ça fait que je me suis ramassé... tout seul. [...] Puis là, quand je suis sorti, je me suis ramassé réellement devant rien, le 31 décembre. Un sac de linge, puis j'étais dehors. [...] Moi je parle plus à mes frères, je parle plus à mes filles, ça fait que quand je suis sorti, j'étais réellement tout seul [...]. Seul au monde ».

Que ce soit au sein des services de santé dans la communauté ou en détention, les récits des participants n'indiquent pas de prise en compte de la LCA dans la compréhension de leur situation ou dans le soutien offert.

Conséquences cognitives

Les personnes associées au second parcours type présentent des changements physiques, cognitifs, langagiers et moteurs dus à une LCA d'origine traumatique (comme un traumatisme crânien) ou non traumatique (comme une tumeur cérébrale), survenue plus tardivement dans les parcours de vie, dans la cinquantaine ou la soixantaine (les participantes concernées sont les plus âgées de l'échantillon). Ces conséquences se traduisent par des douleurs chroniques et des difficultés de mémoire, de planification, de concentration et de résolution de problèmes, qui ont rapidement mené les participantes concernées vers l'itinérance : l'ensemble de ces séquelles a entraîné des incapacités fonctionnelles au travail et dans les activités de la vie quotidienne, qui ont mené à des pertes d'emploi, qui, à leur tour, ont entraîné des difficultés financières et la perte d'un logement.

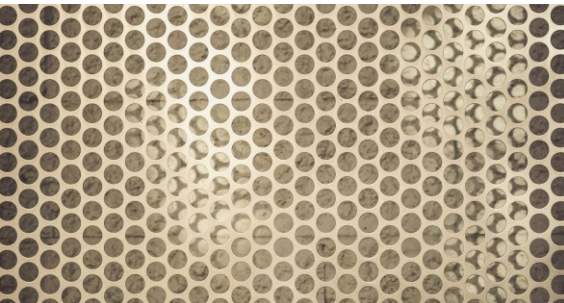
Pour Josée, 58 ans, qui a subi un traumatisme crânien sévère lors d'un accident de la route, les conséquences de la LCA sont frappantes : « Ma vie était finie à partir de ce moment-là. [...] Je travaillais. J'avais mon appartement. J'ai jamais été dans la rue de ma vie. C'est ça, cette affaire-là [la LCA] ».

Pour plusieurs participantes, la LCA marque également le début de la consommation de substances psychoactives, souvent utilisées pour tenter d'en apaiser les symptômes. C'est le cas de Lulu, 61 ans, qui a subi une rupture d'anévrisme : « Du jour au lendemain, tout a basculé. Ma vie a basculé. Et c'est là que j'ai connu la rue. C'est là que j'ai connu le crack. C'est là que ma vie d'itinérance a commencé. Le point de bascule que vous parlez là, c'est là que ça a commencé [...] ». Et ça, je ne souhaite pas ça à mon pire ennemi. C'est très, très difficile. Depuis ce temps-là, j'essaie de m'en sortir. Ça m'a emmenée dans la rue. J'ai tout perdu. Tout perdu, tout perdu ».

Traumatismes continus

Les personnes associées au troisième parcours type rapportent des expériences adverses et traumatiques multiples, dès l'enfance et en continu, tout au long de leur parcours de vie. Ces personnes ont vécu des périodes d'impacts répétés à la tête, majoritairement dans des cas de violences et d'abus physiques, et ont été confrontées à plusieurs situations de violences physiques, psychologiques et sexuelles à divers moments de leurs parcours.

Kevin, 42 ans, décrit le climat de violence qui régnait au domicile familial, dès son enfance : « Ça pleure pas [un homme]. Puis, si tu pleures, bien tu vas manger une plus grosse volée [...]. Mon père, c'était un terror, lui, quand il rentrait dans la maison. On allait tous se cacher. Quand il sortait de la maison, on sortait tous de nos chambres. C'était tout le temps de même. C'était un règne de terreur, mon père ». Minecraft99, 54 ans, témoigne de la violence conjugale qu'elle a subie pendant de nombreuses années : « Le gars avec qui je suis restée quinze ans, ce qu'il aimait me faire, c'est de me serrer le cou jusqu'à temps que j'ai... tsé, tu as l'impression que tu peux plus respirer. Il aimait aussi me frapper sur la tête, me frapper sur les genoux pour que je tombe à quatre pattes. Dès le début, il aimait faire ça [...]. C'était un homme violent, alcoolique, qui n'était pas d'accord avec mes deux grossesses. Mais moi, j'étais heureuse. Lui, il frappait, il assommait [...] pour rien, tsé. Juste parce que j'étais pas assise à côté, ou que je passais là ».



Crédit: Tim Mossholder



Crédit: Joe Dudeck

Les participantes ayant vécu de telles expériences présentent d'importants besoins liés à leur santé mentale (dépression majeure, troubles anxieux, trouble de stress post-traumatique), à leur santé physique (LCA, douleur chronique) et à l'utilisation de substances psychoactives. Leur réseau social est également restreint, voire absent, ce qui fait qu'ils et elles reçoivent peu d'aide de la part de leur entourage immédiat. Plusieurs ont également évoqué des formes de violence institutionnelle, dans lesquelles les pratiques organisationnelles, les biais professionnels ou les environnements coercitifs des institutions de santé et sociojudiciaires ont non seulement entravé leur accès aux soins, mais aussi amplifié leur exposition à la stigmatisation et à la discrimination. Pour ces personnes, la LCA s'inscrit donc dans une toile de fond de vulnérabilités liées aux multiples violences interpersonnelles et institutionnelles vécues.

Ruptures multiples

Les personnes associées au quatrième parcours type rapportent des situations de ruptures sociales nombreuses, souvent déclenchées par une perte relationnelle (le décès d'une proche, une rupture amoureuse ou une sortie de violence conjugale), et ayant eu d'importantes conséquences sur les liens résidentiels des personnes.

Dominic, 53 ans, remarque par exemple un lien direct entre sa séparation amoureuse et sa situation résidentielle : « Ça, c'est quand je suis tombé dans la rue. En 2014. Parce qu'en 2014, je me suis séparé de la mère de mes enfants [...]. Je suis parti sur une grosse balloune [...]. Ça a tout fait péter ».

Ces pertes relationnelles ont fréquemment été suivies de conflits, de pertes d'emplois, de déménagements imprévus ou d'évictions, fragilisant davantage les liens sociaux, professionnels et résidentiels des participantes. Ici, la LCA ne représente pas un point tournant central vers l'itinérance et s'inscrit plutôt dans une toile de fond de vulnérabilités sociales. Pour toutes les personnes rencontrées, les conséquences de la LCA et le manque de soutien adapté face à celles-ci agissent comme un frein important à la sortie de l'itinérance, en compromettant la capacité des personnes à obtenir et conserver un logement, ainsi qu'à accéder aux services sociaux et de santé auxquels ils et elles ont droit.

Perspective critique

Cette étude met en lumière la complexité des trajectoires des personnes en situation d'itinérance ayant subi une LCA, et la place des LCA dans les processus menant à la désaffiliation et à l'itinérance. L'adoption d'une perspective critique en psychologie sociale permet d'aller au-delà d'une lecture individuelle ou biomédicale des trajectoires d'itinérance. Elle met en lumière la manière dont les significations attribuées aux moments charnières, comme la perte d'un logement, la violence subie ou la rupture de liens sociaux, sont construites à l'intersection des rapports de pouvoir, des normes institutionnelles et des discours sociaux sur la responsabilité individuelle, la santé mentale et l'itinérance. En ce sens, les récits recueillis ne traduisent pas seulement des expériences personnelles, mais révèlent également la manière dont les systèmes de santé, de justice et de services sociaux participent à la fois à la reproduction et à l'atténuation de la marginalisation subie par les personnes ayant vécu une LCA.

Si quelques points tournants ont déjà été identifiés dans la littérature, notamment les expériences adverses durant l'enfance (Cutuli et al., 2017) et la présence de troubles de santé mentale et de consommation de substances, il s'agit, à notre connaissance, de la première étude documentant les points tournants vers l'itinérance spécifiquement chez les personnes ayant subi une LCA, selon la perspective des personnes concernées. Il importe cependant de préciser que l'itinérance ne peut être attribuée qu'aux points tournants identifiés dans cette étude, et qu'il s'agit plutôt d'un processus de désaffiliation sociale, qui résulte d'une interaction complexe de plusieurs facteurs individuels, interpersonnels et contextuels (Giano et al., 2020).

L'analyse par parcours type permet également de dégager des pistes d'intervention possibles, adaptées selon chaque parcours. Ainsi, le dépistage et la reconnaissance du rôle potentiel de la LCA au sein des milieux judiciaires et correctionnels pourraient améliorer la réponse aux besoins des personnes associées au premier parcours. Le deuxième parcours montre l'urgence de bonifier l'offre de logements sociaux et abordables avec accompagnement afin de prévenir et de réduire l'instabilité résidentielle chez une population âgée pour laquelle l'apparition d'enjeux de santé peut signifier un passage rapide vers l'itinérance. Pour la majorité des participantes, et en particulier les personnes associées au troisième parcours, les LCA sont survenues en contexte de violence subie. Pour le système de santé, cela signifie de repenser l'offre de services pour ces personnes, dans une perspective de prise en compte globale de la santé et de pratiques sensibles aux traumatismes et aux violences (Wathen et Varcoe, 2023). Enfin, comme la LCA et ses séquelles constituent un frein à la sortie de l'itinérance pour l'ensemble des participants, nous soulignons ainsi l'importance d'offrir des soins adaptés aux LCA dans les milieux communautaires fréquentés par les personnes en situation d'itinérance.



Crédit: Engin Akyurt

REGARDS

« Dans la majorité des cas, la lésion cérébrale précède le premier épisode d'itinérance, révélant les limites des services de santé et de réadaptation dans la prévention de la précarité résidentielle auprès de cette population. »

Notes

1. Il s'agit d'une action concertée ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC). L'équipe de recherche est composée de Laurence Roy, Carolina Bottari, Marie-Ève Lamontagne, Vincent Wagner, Mélanie Bissonnette, Marjolaine Tapin et Geneviève Thibault. Nous remercions les bailleurs de fonds pour ce projet.
2. Ces entretiens individuels ont été enregistrés puis retranscrits en verbatim et analysés selon la méthode d'analyse thématique de Paillé et Mucchielli (2021).

Références

- Adshead, C. D., Norman, A. et Holloway, M. (2021). The inter-relationship between acquired brain injury, substance use and homelessness: the impact of adverse childhood experiences: An interpretative phenomenological analysis study. *Disability and Rehabilitation*, *43*(17), 2411-2423. <https://doi.org/10.1080/09638288.2019.1700565>
- Barry, R., Anderson, J., Tran, L., Bahji, A., Dimitropoulos, G., Ghosh, S. M., Kirkham, J., Messier, G., Patten, S. B., Rittenbash, K. et Seitz, D. (2024). Prevalence of mental health disorders among individuals experiencing homelessness: a systematic review and meta-analysis. *JAMA Psychiatry*, *81*(7), 691-699. <https://doi.org/10.1001/jamapsychiatry.2024.0426>
- Cutuli, J. J., Montgomery, A. E., Evans-Chase, M., et Culhane, D. P. (2017). Childhood adversity, adult homelessness and the intergenerational transmission of risk: A population-representative study of individuals in households with children. *Child & Family Social Work*, *22*(1), 116-125. <https://doi.org/10.1111/cfs.12207>
- Burr, V., Bridger, A. J., Eastburn, S., Brown, P., Somerville, P., et Morris, G. (2025). The use of turning points in understanding homelessness transitions: a critical social psychological perspective. Housing. *Theory and Society*, *42*(1), 23-40. <https://doi.org/10.1080/14036096.2024.2328624>
- Flaherty, J., et Garratt, E. (2023). Life history mapping: Exploring journeys into and through housing and homelessness. *Qualitative Research*, *23*(5), 1222-1243. <https://doi.org/10.1177/14687941211072788>
- Giano, Z., Williams, A., Hankey, C., Merrill, R., Lisnic, R., et Herring, A. (2020). Forty years of research on predictors of homelessness. *Community Mental Health Journal*, *56*(4), 692-709. <https://doi.org/10.1007/s10597-019-00530-5>
- Goldman, L., Siddiqui, E. M., Khan, A., Jahan, S., Rehman, M. U., Mehan, S., Sharma, R., Budkin, S., Kumar, S. N., Sahu, A., Kumar, M. et Vaibhav, K. (2022). Understanding acquired brain injury: A review. *Biomedicines*, *10*(9), 2167. <https://doi.org/10.3390/biomedicines10092167>
- Hendryckx, C., Couture, M., Gosselin, N., Nalder, E., Gagnon-Roy, M., Thibault, G., et Bottari, C. (2024). The dual reality of challenging behaviours: Overlapping and distinct perspectives of individuals with TBI and their caregivers. *Neuropsychological Rehabilitation*, *34*(4), 485-509. <https://doi.org/10.1080/09602011.2023.2212172>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse thématique* (Chap. 12). Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd., pp. 269-357). Armand Colin.
- Parker, I. (2007). *Revolution in psychology: Alienation to emancipation*. Pluto Books.
- Stubbs, J. L., Thornton, A. E., Sevic, J. M., Silverberg, N. D., Barr, A. M., Honer, W. G., et Panenka, W. J. (2020). Traumatic brain injury in homeless and marginally housed individuals: a systematic review and meta-analysis. *The Lancet Public Health*, *5*(1), e19-e32. [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(19\)30188-4](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(19)30188-4)
- Teasell, R., Bayona, N., Marshall, S., Cullen, N., Bayley, M., Chundamala, J., Villamere, J., Mackie, D., Rees, L., Hartridge, C. Lippert, C., Hilditch, M., Welch-West, P., Weiser, M., Ferri, C., McCabe, P., McCormick, A., Aubut, J.-A., Comper, P., Salter, K., Van Reekum, R., Collins, D., Foley, N., Nowak, J., Jutai, J., Speechley, M., Hellings, C. et Tu, L. (2007). A systematic review of the rehabilitation of moderate to severe acquired brain injuries. *Brain Injury*, *21*(2), 107-112. <https://doi.org/10.1080/02699050701201524>
- Van Velzen, J. M., Van Bennekom, C. A. M., Edelaar, M. J. A., Sluiter, J. K., et Frings-Dresen, M. H. (2009). How many people return to work after acquired brain injury?: a systematic review. *Brain Injury*, *23*(6), 473-488. <https://doi.org/10.1080/02699050902970737>
- Wathen, C. N., et Varcoe, C. (dir.). (2023). *Implementing trauma and violence-informed care: a handbook*. University of Toronto Press.



IN SITU



DOSSIER

Dessiner l'itinérance à Montréal
Mettre des mots sur les maux
Mosaïque : récit de pratique

Crédit: mcccxi

Entretien avec Laurent Lavaste, un artiste dans la rue

Dessiner l'itinérance à Montréal

Laurent Lavaste
Artiste illustrateur

Nicolas Sallée
Professeur, département de sociologie, Université de Montréal
Codirecteur scientifique, CREMIS

Carolynne Grimard
Professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal
Membre du CREMIS

Etienne Perreault-Mandeville
Professionnel de recherche, CREMIS

DOSSIER

Laurent Lavaste, illustrateur français, a plongé dans l'univers de la rue à Montréal pour capter, par le dessin, la réalité des personnes en situation d'itinérance. Arrivé à Montréal début octobre 2023 pour le mariage de sa fille, il devait y rester deux mois. Mais, après avoir découvert l'univers de la rue, il a décidé de prolonger son séjour. Ne pouvant plus assumer les coûts de l'appartement qu'il fréquentait, Laurent a décidé de s'installer, début décembre, dans un campement situé à Rosemont, sur la piste des Carrières, qui longeait le chemin de fer du Canadien National. Ce choix relevait d'abord d'une démarche artistique, mais a rapidement pris une tournure personnelle : marqué par une douloureuse séparation, Laurent raconte avoir trouvé, dans les souffrances de la rue, une manière d'explorer ses propres émotions. Si l'enlèvement semblait facile, sortir de la rue a été beaucoup plus difficile.

Laurent a vécu une première fois dans la rue en décembre 2023. Après un retour en France, il revient s'installer, dans le même campement, de mai à la mi-juin 2024¹. L'hiver rude et isolant de son premier séjour laissait alors place au printemps, plus propice aux échanges. Avec le temps, son carnet de dessin est devenu un outil d'échange, un passeport social, un moyen de créer du lien. Certaines personnes itinérantes se reconnaissaient dans ses dessins, d'autres y trouvaient un ami ou un frère. Nombre d'entre elles lui ont raconté leur histoire. Lors de son deuxième séjour, il avait gagné un statut : « le Français qui dessine ».

Mis en lien avec le CREMIS par le chercheur Fabien Desage qui, de connaissances communes, avait eu l'écho de son projet, Laurent est revenu à Montréal en octobre 2024, où nous l'avons accueilli comme « artiste en résidence ». Muni d'un vélo et d'un chariot, il s'est décidé à exposer ses dessins, comme il le pouvait, du parc La Fontaine au marché de la gare de Sherbrooke, en passant par les rives du lac Boivin, à Granby. Carolynne Grimard et Nicolas Sallée se sont entretenues avec lui au cours du mois de novembre. Nous restituons ci-dessous quelques extraits de cet échange².



Crédit: Laurent Lavaste

Laurent, commençons par le commencement : comment t'es-tu retrouvé dans la rue, à dessiner l'itinérance?

Au mois d'octobre 2023, je suis venu à Montréal pour le mariage de ma fille. Je devais être logé au bord d'un lac, dans sa belle-famille. Mais pour un ensemble de raisons, ça ne s'est pas passé comme ça. Je me suis retrouvé à Montréal, à payer une chambre à 850 \$ par mois. Et puis j'avais le projet de dessiner. Ma fille bossait dans un restaurant, et tous les lundis elle faisait la fermeture, alors on prenait les invendus qu'ils allaient jeter, on faisait des gros sacs et on allait les distribuer autour de la station de métro Berri-UQAM. Ça, je vous dirais que c'est mon premier contact avec l'itinérance, et ça m'a donné envie de la dessiner. Ça a commencé par le dessin d'une personne itinérante sur la rue Masson, le 4 novembre. Je lui ai demandé son nom, et voilà, c'était le premier contact. Ça a été furtif, il s'en allait, il n'a même pas vu que je le dessinais. Et je me suis dit : « tiens, pourquoi pas aller voir d'autres personnes itinérantes et leur demander, entrer en contact avec elles? ».

Quelques jours plus tard, le 8 novembre, je suis allé sur Berri. Il y avait un groupe d'itinérants, et j'ai basculé. Je ne savais pas du tout à quoi m'attendre, mais je voulais leur demander si je pouvais les dessiner. C'était pas facile, c'était même un peu étrange comme démarche. Tu ne sais pas vers quel monde tu t'en vas, tu te fais des films. Je m'attendais à ce qu'ils me demandent de l'argent, ou une bière, des cigarettes. Et ben pas du tout, c'est exactement l'inverse qui s'est passé : ils m'ont demandé combien je prenais! Et là, ça a commencé, les échanges, ils ont trippé sur le fait que je dessine, à se regarder, puis à montrer aux autres. Il y en a certains qui voulaient pas, qui étaient plus sur la réserve, et d'autres qui disaient : « Pourquoi pas, vas-y ».

Et j'ai toute une petite série, comme ça, d'un petit groupe d'itinérants qui se tenait dans la descente, sur Berri, juste avant Viger. Ça a donné un super échange, amical. Mais j'ai aussi compris qu'il fallait que je dessine vite, parce que ça peut aller vite, très vite. Je dessinais quelqu'un, son pote arrivait avec une dose de crack, ils partageaient. Je voulais apprendre les codes. Je devais repartir en France, j'avais mon billet d'avion retour mais j'ai dit à ma fille : « écoute, j'ai envie d'aller plus loin ». Et début décembre j'ai décidé de m'installer en tente, dans le campement de la rue des Carrières.

Tu aurais pu continuer à approcher les personnes itinérantes en restant, si l'on veut, de l'autre côté, comme tu l'aurais fait la première fois sur Berri. Qu'est-ce qui t'a poussé à t'installer dans la rue?

D'abord je pouvais plus payer mon loyer et, surtout, je voulais vivre le quotidien de l'itinérance, être plongé dans ce monde. Et puis je sais pas, il y a quelque chose qui m'attirait, ça m'a absorbé. Mais au fond, je me posais pas vraiment cette question jusqu'à ce que quelqu'un que j'ai rencontré un peu par hasard, une écrivaine, me demande : « mais au fait, pourquoi tu fais ça? ».

Elle me décourageait pas, au contraire, mais elle me tirait un peu les vers du nez. Il faut savoir que, quelques mois avant, j'avais vécu une séparation très douloureuse, dont j'ai eu beaucoup de mal à me remettre. Et en y pensant, j'ai réalisé que j'allais chercher toute l'émotion que j'avais en moi, toute ma souffrance. C'était vraiment une résonance, et je crois que j'affrontais mon problème. Dans la rue, j'étais en thérapie. J'ai plongé. Et je pense que, quelque part, j'aurais pu basculer. Si je n'avais pas eu le dessin, j'aurais pu rester là. J'ai senti intimement, émotionnellement, surtout peut-être lors du deuxième séjour, à quel point la frontière était fine.

Parce que j'étais dans la souffrance. Et puis le regard des autres, des non-itinérantes, te renvoie quelque chose. Le premier séjour, j'étais même pas dans la rue qu'une dame me donnait déjà des viennoiseries. Parce que j'étais accroupi et que je dessinais un itinérant. J'étais surpris, mais j'ai pris la viennoiserie et je l'ai donnée après. Mais ça m'a fait basculer. Là je me suis dit : « ah tiens, j'y suis presque ». Tu sais, dans les attitudes, la posture, les habits, tout ça, tu es vite considéré comme un itinérant. La frontière est fine. Et je peux dire qu'au bout d'un moment, intérieurement j'ai vécu l'itinérance. Je l'étais, je le vivais. Je l'ai peut-être pas été longtemps, et j'avais le privilège de pouvoir en sortir, mais je crois qu'à un moment je l'ai été.

Tu parles de ces émotions qui ont constitué un levier dans ta décision de t'installer à la rue. Une fois dans la rue, elles devaient être mises à rude épreuve, n'est-ce pas?

Oui, c'était intense. J'ai été vite épuisé, surtout que la première semaine, en plein hiver, je suis tombé malade. Je faisais des mauvaises nuits, et j'ai tendance à faire de la claustrophobie. En fait, je n'étais pas habitué et j'étais mal préparé, beaucoup trop à l'arrache. Ma tente était petite, et j'avais pas bien pensé l'emplacement. J'avais aussi un petit poêle que j'allumais, mais il faisait trop chaud alors je laissais tout ouvert, je sortais la tête : « respire, respire ». Et la rue, c'est aussi du bruit. Le bruit des rongeurs, du train, mais c'est surtout le bruit continu, le bruit quand t'as pas de mur. Et il y a aussi les odeurs, l'odeur de la ville et les odeurs corporelles, la saleté, la transpiration, c'est hyper fort. Je découvrais tout ça, je dormais, je dormais pas. J'étais épuisé. Vers la fin du mois de décembre, je suis allé me reposer deux jours chez cette écrivaine dont je vous parlais. Elle m'avait laissé les clés de son appartement durant le temps des fêtes. J'y suis allé deux nuits, et le premier soir j'ai pleuré, pleuré, j'en pouvais plus. Mais cet état, c'est ce qui m'a aussi aidé à dessiner.

De toute façon, je ferai jamais la sociologie parfaite de l'itinérance, c'est impossible. J'ai travaillé avec mes émotions et c'est elles qui m'ont permis de rentrer dedans. Avec la fatigue, j'étais dans un état de transe, une sorte d'état second. Quand je dessinais, il n'y avait pas de réflexion, pas d'intellectualisation. J'étais avec elles et eux, connecté à mes émotions et aux leurs. Il y avait une résonance, ils et elles me renvoyaient un écho. Et moi, je dessinais.

DOSSIER

« Dans la rue, j'étais en thérapie. J'ai plongé. Et je pense que, quelque part, j'aurais pu basculer. Si je n'avais pas eu le dessin, j'aurais pu rester là. »

Crédit: Laurent Lavaste



Comment étais-tu identifié, ou perçu, dans la rue? Ton carnet à dessin servait comme un élément de sociabilité?

Le premier séjour, j'étais plus dans l'observation, j'avais des liens, mais comme ça, sans que ça se noue vraiment. C'est dans le deuxième séjour que ça s'est noué, que ça s'est révélé. Et puis, c'était le printemps. Le printemps c'est l'explosion. On était plus dehors, c'est une autre manière de vivre l'itinérance, il y a plus d'échanges. L'hiver c'est intense, plus confiné. Le printemps j'étais vraiment devenu « le Français qui dessine », on me reconnaissait comme ça.

Même les policiers-ères [rire]! Pendant mon premier séjour, y'en a deux qui sont passés à vélo faire de la prévention parce que la neige arrivait. Je leur avais dit que j'étais français, dessinateur, et que je faisais une immersion. Et quand je les ai revus lors du deuxième séjour, ils m'ont reconnu: « ah le Français, t'es revenu! », et on a discuté. Et puis c'est drôle parce que quelques jours plus tôt j'avais rencontré un Iranien qui débarquait à Montréal. Ça faisait deux jours qu'il était là, il était avec sa petite valise et il ne savait pas où dormir. C'était un artiste aussi, qui faisait des petites figurines en papier mâché, des petits animaux. On ne parlait pas la même langue, mais on réussissait à se comprendre et je l'avais fait venir sur le campement. Du coup, les policiers-ères appelaient ça « le coin des artistes ». On avait notre petit quartier. Mais oui, ça me donnait un genre de statut.

J'aurais plein d'anecdotes, mais je repense à Bertrand, un gars que j'ai croisé au centre-ville, au parc Émilie-Gamelin. Un énervé qui sortait de prison, et qui m'a vu dessiner assis sur un banc. Il s'est mis à côté de moi: « je peux regarder? Tasse-toi! » Et on commence à discuter, je lui dis que je suis au campement sur des Carrières: « ah ouais, là-haut, c'est pas la rue ça, c'est l'hôtel. Moi, je suis dans le centre, c'est violent ». Alors il me raconte qu'il sort de taule, qu'il venait de se battre, c'est pour ça qu'il avait un plâtre et c'était pas pratique pour se torcher! [rire]. Et il trippait sur mes dessins, il regardait mon carnet: « ah c'est de l'art, ça! C'est pas du Picasso, du machin qu'on comprend rien. Ça, c'est la vie, ça, c'est le réel ». Et puis il reconnaissait des gens que j'avais dessinés: « ah, mais lui je le connais, un tel, tel autre ». Ça, c'est arrivé plusieurs fois pendant mon deuxième séjour: « ah, mais lui je le reconnais, Choco, il est mort » - « Ah oui, il est mort? ». Alors, tu prends des nouvelles, et ça crée du lien. Il y en a un autre, dans le Village, Gérard, qui m'a remercié de partager mon art avec lui, j'étais hyper touché. Et puis cette femme, aussi, devant l'Accueil Bonneau. On traînait un peu, on fumait des cigarettes, elle m'a parlé de sa vie, de son mari violent, de ses séjours dans la rue. Une belle femme, chic, mais bon un peu junkie. On était assises sur le bord du trottoir, et elle me demande si elle peut regarder le carnet. Et là elle a pleuré tout le long, elle pleurait, pleurait, pleurait. Et une autre encore, Charlotte, une femme autochtone avec qui j'ai eu de super relations. Et pareil, elle regarde mon carnet et elle me pleure dans les bras parce que j'avais fait le dessin de son frère Lucas. Et avec le sourire, elle était super contente.

Est-ce que ce statut, comme tu l'appelles, t'a permis de gagner un peu d'argent pour pouvoir vivre, au quotidien?

J'ai vendu deux dessins, je crois, à des itinérantes ou anciennes itinérantes. Il y en a un qui joue de la guitare, à Hochelaga. On a bien sympathisé. Lui, il était dans la rue auparavant, mais aujourd'hui il a un logement et il vit simplement. Je l'ai dessiné et il m'a acheté le dessin. Il m'a filé 20 \$. Évidemment je lui ai rien demandé, c'est qui lui a décidé. J'ai aussi dealé des carnets. Je me mettais devant un magasin : « voilà regarde, si tu veux je te donne un dessin, et tu m'achètes un carnet en échange ». Ça, ça marchait à tous les coups. Y'a aussi une fille que j'ai rencontrée lors de mon deuxième séjour devant le pavillon Patricia Mackenzie, je la dessinais et elle est venue me voir en me disant : « mais, c'est super ce que tu fais, il faut vraiment que tu ailles dessiner les touristes dans le Vieux-Port pour gagner de l'argent ». Je me suis dit : « pourquoi pas? » et on est parties ensemble, mais ça s'est jamais fait. L'histoire est rocambolesque, mais tellement typique. Parce qu'entre-temps je lui avais demandé si je pouvais prendre une douche quelque part, et elle m'avait dit qu'elle connaissait un endroit au centre-ville, au huitième étage d'un immeuble. On y va, sauf qu'au fur et à mesure du trajet elle prenait des doses de crack. Et une fois à la salle de bain elle se fait une piqûre de fentanyl. Je lui dis : « mais non », et là elle tombe sur le rebord du lavabo, à moitié allongée. Et ça tape à la porte. Je range ses affaires, elle croyait que je la volais. Elle se réveillait, elle replongeait.

Finalement j'ai réussi à la traîner jusque dans l'ascenseur. Et au troisième étage, tout le monde rentre. J'étais en mode itinérance, vraiment pouilleux, et elle en slip moumoute, un décolleté et des seins refaits. Je vous dis pas la scène. J'ai réussi à la traîner jusqu'au parking, où elle a replongé. À son réveil, on a discuté, elle m'a raconté un peu sa vie, violée par son père et son frère, puis elle a fait danseuse, prostitution. Résultat, je suis jamais allé dessiner les touristes.

Tu nous as parlé de cette bascule, du fait de devenir itinérant intérieurement et dans le regard des autres, ne serait-ce qu'un moment. Mais qu'est-ce que ça fait d'en sortir?

Oui, après cette expérience, ça m'a coûté de revenir de l'autre côté. Il faut une gymnastique de l'esprit pour accepter tout ça, et faire le grand écart. J'ai eu plus de difficulté au retour du deuxième séjour, c'était vraiment difficile. Retourner dans le monde... J'allais dire le monde réel, mais c'est pas le monde réel, c'est un autre monde. Tu vois je fais de la voile, et ça me fait la même sensation. Tu pars en voilier pendant un moment, tu changes de rythme et de mode de fonctionnement, vraiment radicalement. Tu vis avec les éléments, avec la lenteur. Et quand tu reviens, tu prends la voiture et tu as l'impression que tout le monde va à 200 km/h. Quand tu te rends compte de ça, la rupture a un côté attirant. Quand t'es dans la rue, t'as pas de papiers à gérer. Tu manges, tu attends, et moi je dessinais. C'est presque une belle vie, sauf que c'est dangereux.



Crédit: Laurent Lavaste

Crédit: Laurent Lavaste



homme aux tulipes
En face de Renaissance.
ATWATER 13 mai

Mon privilège c'est que je savais que je pouvais en sortir, mais après deux, trois fois tu te dis « hey là... » [silence]. Mais une fois sorti, il y a comme un manque, c'est sûr. Avant-hier, je suis sorti d'un bar et je suis allé m'asseoir à côté d'un itinérant. J'étais juste assis, à côté, et j'étais bien. C'est un drôle de sentiment, il y a quelque chose que je ne retrouve pas dans la vie « normale », et je mets des guillemets. Je dirais qu'il y a un côté superficiel dans la vie normale que j'ai encore du mal à assimiler. Je veux dire, tu sors dans un bar, et c'est juste de la fête, tu bois de l'alcool pour rigoler. Mais l'alcool, dans la rue, c'est pas pour rigoler, c'est pour oublier. Ce côté superficiel, j'ai eu beaucoup de mal quand je suis revenu du deuxième séjour. Les habitats, les petits meubles, les petites déco, toutes ces choses ont perdu du sens.

Est-ce que, depuis que tu as quitté la rue, tu as pu restituer ton travail auprès des personnes itinérantes?

Non, pas vraiment. Y'a des personnes que j'aimerais revoir, avec qui j'ai eu de belles relations, et des conversations profondes. Mais c'est pas simple, je ne suis plus dans la rue, ça change beaucoup. La dernière fois, j'ai quand même rencontré par hasard quelqu'un que j'avais dessiné. Et tu vois, il a adoré le travail, mais il était déçu que j'aie changé son nom. Il était pas fâché, mais c'était dur pour lui. C'est des gens tellement invisibles, ils demandent de la visibilité. Et par mes dessins, c'est un peu de leur identité que je révèle, c'est leur histoire, leur parcours de vie. Alors, leur retirer leur nom, ça m'a coûté de le faire. Mais la restitution, je voulais la faire auprès du tout-venant. D'où l'idée de mon exposition itinérante, ça marche, ça crée des liens. Il y a des super contacts, des gens qui passent, qui s'arrêtent, qui sont touchés, sensibilisés et qui discutent. C'est pas forcément des gens qui connaissent bien la question, il y a aussi beaucoup d'a priori sur le fait que la marginalité c'est voulu, que c'est des choix. Ça permet de discuter. Et moi j'ai pas les chiffres, j'ai rien, mais j'ai vécu quelque chose dont je peux témoigner. Et puis les dessins témoignent d'eux-mêmes.

Par contre, selon les gens, mon discours change aussi. Je parle pas de la même manière à une enseignante curieuse et à un ancien militaire. Le deuxième, qui considérait que la génération d'aujourd'hui se laisse aller, que lui a grandi à la dure, j'ai réussi à le sensibiliser je crois, mais y'a des choses que je pouvais pas lui dire, ne serait-ce que sur ce qui m'attirait à être dans la rue. Ça, je pouvais pas.

Ta démarche attire aussi l'attention des chercheuses, de certaines éditeuses, et de quelques journalistes. Comment tu gères cet intérêt médiatique?

Les médias, ça, c'est vraiment un challenge. J'aime pas spécialement parler de moi, je me sens pas légitime. Et puis il y a quand même le danger que ça soit mal restitué. Et surtout, j'ai peur par mon vécu d'invisibiliser les gens de la rue. J'ai toujours cette appréhension parce que mon expérience au fond c'est rien, c'est zéro. J'ai vécu deux mois et demi dans la rue et je pouvais sortir quand je voulais, j'ai ma fille, j'ai plein de monde. Bien sûr, j'ai senti la rue, je l'ai dit, mais j'avais le dessin qui faisait tampon. Je viens d'une famille équilibrée, mes parents sont aisés.

Est-ce que tu penses qu'il y a des choses que tu n'as pas pu traduire ou capter par tes dessins?

Presque la totalité. Je peux traduire mon expérience, mon ressenti, mais je peux pas traduire tout ce qui se passe dans la rue. C'est tellement un monde à part. Et moi, je suis pas itinérant. Je l'ai peut-être été quelques jours, quand j'ai basculé. Mais encore une fois j'avais toujours cette possibilité de sortir, donc je peux pas dire que j'ai été totalement itinérant. Il aurait fallu que je n'aie pas cette sécurité, mais je serais sûrement pas là à vous parler. Donc, je pourrai jamais savoir. Je l'ai vu, c'est tout, et j'ai vu ce que j'ai vu. J'ai été au plus proche que je le pouvais.

Notes

1. Le campement a été démantelé en juillet 2024, quelques semaines après ce second séjour. Voir l'article de Quentin Dufranne, « C'était ma maison ». Démantèlement d'un campement dans Rosemont, paru dans *La Presse*, le 17 juillet 2024. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2024-07-17/demantelement-d-un-campement-dans-rosemont/c-etait-ma-maison.php>
2. La transcription de l'échange et une première sélection des extraits pertinents ont été réalisées par Etienne Perreault-Mandeville.



Crédit: Laurent Lavaste

DOSSIER

Entretien avec Nancy Keays, infirmière clinicienne spécialisée en itinérance et en trauma complexe

Mettre des mots sur les maux

Nancy Keays
Infirmière clinicienne à la retraite, CCSMTL
Praticienne-chercheuse, CREMIS

Tiphaine Barrailler
Coordonnatrice d'une communauté de pratiques en itinérance, CREMIS

Lisandre Labrecque-Lebeau
Professeure associée, département des sciences infirmières,
Université du Québec en Outaouais (UQO)
Chercheuse universitaire en milieu de pratique, CREMIS

Chloé Couvy
Secrétaire de rédaction, Revue du CREMIS

DOSSIER

Nancy Keays a travaillé pendant 25 ans comme infirmière clinicienne, dont 22 ans avec l'Équipe itinérance du CCSMTL. Elle est également praticienne-chercheuse au CREMIS depuis 2006. Au cours de sa carrière, elle a notamment collaboré au Projet Chez soi², à titre de spécialiste en activités cliniques, pour soutenir le développement de l'approche Logement d'abord auprès des personnes en situation d'itinérance vivant avec des troubles de santé mentale. C'est au travers de cette expérience qu'elle a commencé à s'intéresser à la question des traumatismes, qui a profondément marqué sa pratique. Aujourd'hui à la retraite, elle œuvre encore aux côtés du CREMIS en offrant une formation sur l'approche sensible aux traumatismes adressée aux intervenantes communautaires, aux professionnelles de la santé et des services sociaux, et à toutes les professionnelles qui interviennent auprès de populations en situation de vulnérabilité.

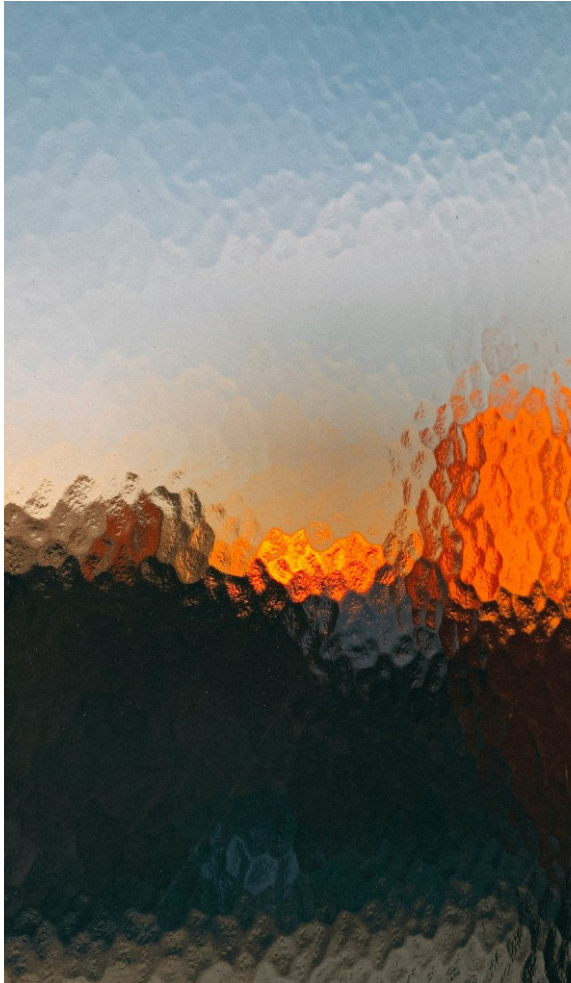
Lisandre Labrecque-Lebeau, sociologue, et Tiphaine Barrailler, coordonnatrice d'une communauté de pratique en itinérance, sont toutes deux membres de l'équipe du CREMIS. Elles ont posé quelques questions à Nancy Keays pour mettre en valeur sa perspective professionnelle, mieux comprendre comment et pourquoi elle s'enracine dans l'approche sensible aux traumatismes, et discuter des enjeux actuels de l'itinérance à la lumière de son expérience².

Peux-tu nous parler un peu de ton cheminement professionnel? Qu'est-ce qui t'a menée vers la pratique infirmière, et comment as-tu commencé à travailler avec les personnes en situation d'itinérance?

Dans mon album des finissantes, j'ai écrit que je voulais devenir travailleuse sociale sans trop savoir ce que ça voulait dire. Je me suis inscrite en technique infirmière sur les conseils d'une amie, et j'ai aimé ça. J'ai commencé ma carrière à l'hôpital Général Juif, j'y ai travaillé pendant six ans : d'abord en cardiologie, puis à l'unité des soins coronariens et ensuite pendant quelques années aux soins intensifs.

En 1998, j'ai été embauchée au CLSC des Faubourgs. J'étais au soutien à domicile au début, puis aux services courants. En 2001, j'ai eu un remplacement sur un poste qui venait d'être créé pour mieux rejoindre les personnes utilisatrices de drogues par injection (UDI). L'objectif premier était de mettre de l'avant l'approche de réduction des méfaits et de fournir du matériel d'injection stérile, ce qui permet de limiter les risques de contamination au VIH et à l'hépatite C, mais aussi de créer un lien de confiance et de faciliter l'accès aux soins médicaux. J'ai occupé ce poste pendant un an, j'ai beaucoup appris, j'ai eu accès à l'essence de l'humain dans toute sa vulnérabilité.

Ensuite, j'ai eu un poste à l'Équipe itinérance, qui avait un mandat d'*outreach*, c'est-à-dire d'aller à la rencontre des personnes là où elles se trouvent. Le mandat s'étendait à l'échelle régionale, soit toute l'île de Montréal. En duos composés d'une infirmière et d'une travailleuse sociale, nous allions chaque semaine visiter les ressources communautaires pour rencontrer les personnes directement sur place, évaluer leurs besoins, offrir des services, et/ou les référer aux bons endroits. En 2006, lorsque j'ai été nommée cheffe d'équipe, j'ai repris tous les rôles de ma prédécesseure, dont celui de l'*outreach* urbain pour aller à la rencontre des personnes qui ne fréquentent pas, ou très peu, les organismes communautaires. Pendant de nombreuses années, je n'avais pas de travailleuse sociale en *outreach* urbain avec moi. Au besoin, je référais vers mes collègues travailleuses sociales, mais j'ai aussi développé de très bons liens avec différents travailleurs sociaux de rue de différents organismes communautaires. C'était un peu comme le début des équipes hybrides informelles. Ça m'a permis de me concentrer sur les personnes avec des besoins de santé physique et mentale plus urgents. Les travailleuses de rue étant continuellement en *outreach*, ils et elles me présentaient les nouvelles personnes qui leur semblaient avoir besoin des services du CLSC.



Crédit: Jonas Denil

Le outreach est une pratique très spécifique. Veux-tu nous en parler un peu plus?

Le *outreach*, ça permet d'aller à la rencontre des gens. Il n'y a pas de journée type. C'est beaucoup d'accompagnement pour des rendez-vous, beaucoup de création de liens de confiance et de ponts. Ce qui est merveilleux dans l'Équipe itinérance, c'est qu'on a des médecins qui sont en général très bien adaptées à notre clientèle, qui ne sont pas jugeantes. Les gens qui ne fréquentent pas les ressources communautaires, je leur disais « si vous venez avec moi, vous pourrez avoir une douche chaude et, si vous voulez, on va vous faire voir par un-e médecin » et là, finalement, je réussissais à les accompagner au CLSC. Il y a beaucoup de gens dans la rue qui se retrouvent avec des poux, la gale, ou divers problèmes, et qui ne demandent pas d'aide par pudeur, par honte, ou parce qu'ils et elles sont très déconnectées de leurs émotions, de leurs sensations. Mon rôle était de faciliter leur accès aux soins et de les adapter à leurs besoins, de dire : « je vais vous aider, ça ne sera pas compliqué, j'en ai vu d'autres ». « Ouais, mais là, j'en ai dans les cheveux — Oui, mais ce n'est pas grave, j'ai un *clipper* au CLSC, si vous voulez on va vous couper les cheveux ». C'était vraiment d'enlever cette couche de honte et de faciliter les choses pour qu'ils et elles puissent retrouver un certain bien-être.

Ça demande beaucoup de délicatesse dans la création de liens. En *outreach*, on ne cherche pas à aller vers les gens qui fréquentent les ressources communautaires, ils et elles sont déjà desservies par des intervenantes. On va vers celles et ceux qui sont plus isolées, et qui sont en général les plus difficiles d'approche.

Je n'étais jamais téméraire, mais parfois je me suis retrouvée dans des situations où... heureusement que j'avais bonne réputation. Une fois, j'étais avec une travailleuse de rue, on voulait aller à un endroit dans Griffintown où on nous avait dit qu'il y avait un genre de mini-cité sous un viaduc, et que c'était tout bien barricadé. Le directeur de l'organisme communautaire de la travailleuse de rue ne voulait pas qu'on y aille toutes seules, il a décidé de venir avec nous. L'entrée était vraiment toute petite, il fallait se pencher, et quand on rentrait il y avait de gros panneaux d'acier tout autour et plusieurs petites cabanes construites avec du bois de palette, des cartons et des couvertures. C'était très lugubre, il pleuvait, des pigeons volaient et faisaient leurs besoins sur les meubles. Là, on s'est regardées, on n'était pas trop certaines d'être en sécurité. Un monsieur qui avait un problème de santé mentale s'est mis à crier après nous, puis un autre, qui semblait agir en tant que « chef » de l'endroit, m'a reconnue et a dit : « c'est l'infirmière du CLSC! ». Il a réussi à calmer celui qui nous criait dessus et nous avons pu nous sentir en sécurité. J'y suis retournée régulièrement par la suite et, la fois suivante, il y avait une fille qui était blessée. Elle semblait avoir une fracture à la jambe, elle ne pouvait pas marcher et refusait d'aller à l'hôpital. Elle a fini par accepter et on est parties en ambulance.

On ne s'attend pas nécessairement à ce que les personnes viennent vers nous au départ, il y a des défis dans la création du lien, mais j'y arrivais. Les gens ont des routines : je sais que si je vais à tel endroit à telle heure, monsieur untel ou madame unetelle risquent d'être là, je vais pouvoir les voir. Et il y a aussi toutes sortes de stratégies de communication. À l'époque, les gens n'avaient pas de cellulaire, mais il fallait que je sois sûre de les retrouver pour les accompagner à leurs rendez-vous médicaux, donc il y avait tout un système de communication avec certaines pharmacies. Par exemple, si je savais que la personne allait chercher ses médicaments chaque semaine, je pouvais laisser un message à son ou sa pharmacienne, qui lui faisait le message : « Nancy va t'attendre à tel endroit pour ton rendez-vous ».

Le système de santé est fait pour les gens fonctionnels, qui ont accès à des technologies. Je me souviens que pour prendre un rendez-vous pour une radiographie ou un scan, il fallait envoyer la requête par fax ou par courriel et attendre qu'on nous rappelle pour nous donner un rendez-vous. C'était il y a une dizaine d'années, mais, encore aujourd'hui, certaines personnes n'ont pas de cellulaire ou même d'adresse courriel. Nous devons donc agir comme intermédiaires pour leur permettre d'avoir accès aux soins et services dont ils et elles ont besoin.

Est-ce que ton intérêt pour le trauma arrive pendant ces années-là?

J'ai commencé à m'intéresser aux traumas quand j'ai rejoint le Projet Chez soi. À mon arrivée, j'ai suivi une panoplie de formations de haute qualité, dont une formation sur les traumas qui était donnée par Lori Haskell, une psychologue spécialisée en trauma à Toronto. Il y avait un intervenant autochtone du Projet Chez soi de Winnipeg, qui a pris le micro et a dit à la formatrice : « merci tellement, vous venez de m'expliquer en deux-trois heures ce que j'ai tenté de comprendre toute ma vie ». De mon côté, j'ai aussi fait « wow »! C'était comme si j'avais plein de morceaux de casse-tête devant moi, que je connaissais chaque morceau individuellement, mais que cette formation m'avait permis de les assembler et de faire plein de liens entre les traumas vécus et les comportements (de survie) des personnes en situation d'itinérance. J'ai aussi, bien sûr, pu faire des liens avec mon histoire et mes enjeux personnels plus difficiles. Ça a été comme un tsunami dans ma vie professionnelle. J'ai continué à suivre des formations, je me suis mise à lire des livres, à voir des conférences sur internet : plus j'intégrais des connaissances, plus je m'intéressais à la question. Et un jour, j'ai donné une formation à un organisme communautaire sur la question de la stabilité résidentielle avec accompagnement et je me suis gâtée : j'y ai ajouté un tout petit bloc sur les traumas. Et les gens ont fait « wow! Ça nous prend une formation d'une journée là-dessus, c'est trop important ». J'ai monté la formation sur mon temps libre et j'ai commencé à la donner. Il y a eu du bouche-à-oreille, il y a eu de la demande. Par la suite, j'ai commencé à collaborer avec le CREMIS : l'équipe en mobilisation et transfert de connaissances m'a soutenue dans le développement, et c'est devenu la formation *Traumas complexes et populations vulnérabilisées*³ qu'on donne aujourd'hui.



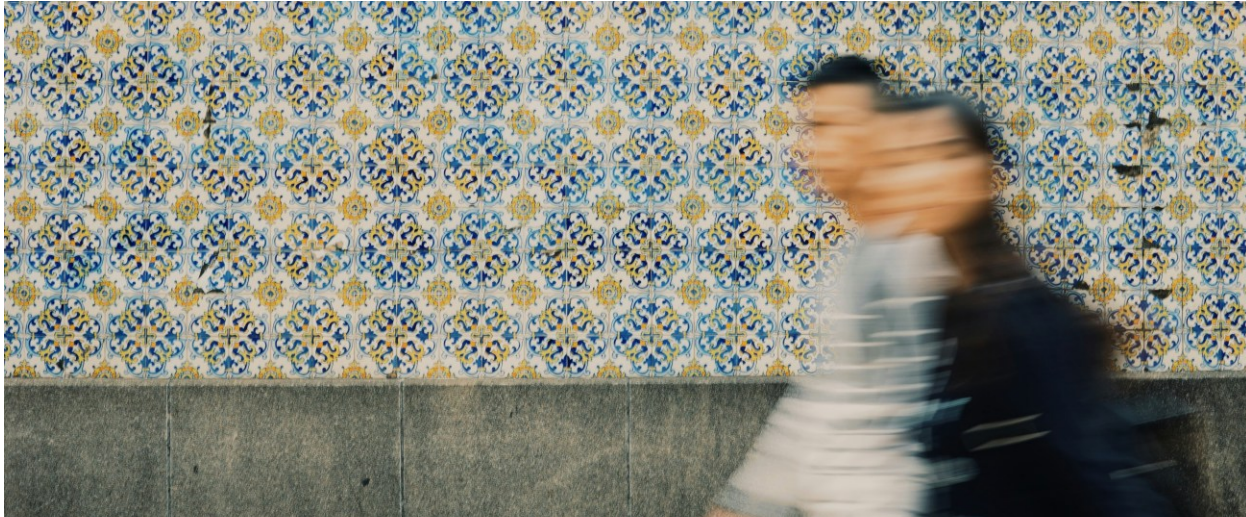
Crédit: Foad Roshan

Pourrais-tu nous donner un exemple de comment l'approche sensible aux traumas peut faire une différence dans le outreach en itinérance?

Les connaissances sur les traumas et l'approche sensible aux traumas aident à comprendre et à faire les choses différemment. Quand j'ai compris la dissociation par exemple, j'ai aussi mieux compris les gens que je suivais qui dormaient sur le terrazzo froid du métro, sans oreiller, sans couverture, pendant des mois, des années. Souvent, les personnes étaient complètement déconnectées de leurs émotions et de leurs sensations, que ce soit par la dissociation ou qu'elles soient dissociées par la drogue. La dissociation en elle-même fait un fabuleux travail pour déconnecter quelqu'un. Au début de cette entrevue, on parlait des poux que les personnes en situation d'itinérance peuvent avoir sur elles sans venir chercher d'aide pour les enlever. Elles sont parfois tellement dissociées qu'elles n'accordent plus d'attention à leur corps ou à leur hygiène. Dans la formation que je donne, je parle souvent de cet homme qu'on avait trouvé dans l'entrée extérieure d'un commerce à louer. Ça faisait un an qu'il était là, il avait des poux partout, toute sa peau était piquée. Je lui ai demandé s'il avait été chercher de l'aide pour ça, si ça le dérangeait d'avoir ça, et il m'a dit « écoutez madame, ce corps-là il a été tellement battu, que j'ai aucun attachement, c'est juste un véhicule pour passer du point A au point B ». Zéro soin pour son corps, zéro attachement pour son corps, c'était un détachement total.

Souvent, les gens ont l'impression que leurs comportements sont de leur faute : « j'ai un caractère de marde, c'est pour ça que je me fais exclure partout ». Mais quand on connaît les conséquences que peuvent avoir les traumas sur l'attachement, sur la capacité à réguler ses émotions, sur l'hypersensibilité du système nerveux autonome qui met la personne rapidement en mode « combat/fuite » ou en mode « immobilisation/soumission », on comprend mieux les comportements qui, dans les faits, sont des réflexes de survie. Ça m'a enlevé beaucoup d'impuissance et donné beaucoup d'outils pour discuter avec les gens. On est vraiment dans l'accueil, on mise sur la bienveillance, on s'adapte à la personne plutôt que de lui demander de s'adapter aux services qu'on offre. C'est aussi de donner des outils pour déculpabiliser les gens et les aider à mieux se comprendre et à mieux se réguler. Quand on parle à quelqu'un, qu'on met des mots sur les maux et que ça fait résonner quelque chose en dedans de la personne, ça aide aussi à créer une relation.

Acquérir des connaissances sur les troubles dissociatifs d'origine traumatique a eu le même effet sur moi, et sur ma compréhension des troubles dissociatifs de l'identité (TDI). Je me souviens d'un homme qui présentait tous les signes cliniques d'un trouble dissociatif d'origine traumatique. Le fait que je sois capable de parler de dissociation, de comment on peut se sentir quand on dissocie, même si je ne l'ai pas personnellement vécue, mais pour l'avoir étudiée amplement, selon lui c'était vraiment lui que je décrivais, ça lui faisait du bien de sentir qu'il était compris.



Crédit: Creedi Zhong

DOSSIER

J'ai réalisé que les troubles dissociatifs sont un gros angle mort dans les services en santé mentale. Les études montrent que les personnes concernées reçoivent en moyenne quatre diagnostics différents avant que celui de TDI ne soit posé⁴. Il y a des gens qui vont être prises dans l'errance médicale pendant six à vingt ans⁵ avant d'obtenir le bon diagnostic. Je parlais avec une dame dernièrement, qui avait été hospitalisée et qui racontait que le médecin avait nié son diagnostic de trouble dissociatif de l'identité, qui avait pourtant été émis par un autre psychiatre. Il lui a dit que ça n'existait pas, qu'elle n'avait pas ça, et il lui a donné un médicament qui n'était pas bon pour elle.

Les personnes en situation d'itinérance vivent beaucoup de stigmatisation et de discrimination. Je me souviens d'avoir accompagné des gens à l'urgence et d'avoir vu des infirmiers-ères rouler les yeux par en arrière parce que la personne n'est pas nécessairement propre, ou n'a pas nécessairement une façon de s'expliquer qui correspond à ce que l'infirmière aurait souhaité. Je vis cette violence-là avec elles et eux. Ça n'a pas lieu d'être, ça ne devrait pas exister. Je comprends, ils et elles sont à l'urgence, c'est beaucoup de travail, ils et elles voient du monde l'une après l'autre, je comprends totalement qu'on puisse être fatiguée. Mais il y a parfois, des propos ou des comportements qui sont inacceptables de la part de professionnelles de la santé, comme cette fois où j'ai entendu un ambulancier dire à l'infirmière au triage, d'un monsieur qu'on avait accompagné : « t'es mieux de le passer au *carwash* avant ». C'est déshumanisant. Je me souviens d'une autre femme qu'on accompagnait, elle était en crise, mais elle s'était beaucoup calmée dans l'ambulance. Elle était très calme en arrivant à l'hôpital. Le médecin de garde a entendu parler de la crise initiale, et il a dit au préposé « contention trois membres ». Je l'ai regardé et je lui ai dit : « mais elle est calme », et il m'a répondu d'un ton condescendant : « écoutez madame, on est dans une salle d'urgence ici, si elle se désorganise et qu'elle est en crise comme elle l'était tantôt, on n'a pas le temps de gérer ça ». Fait qu'en prévention, on met des contentions trois membres! J'étais consternée. Selon moi, c'est un abus de pouvoir.

Je me souviens aussi d'un monsieur que j'ai accompagné, qui avait une démence et qui était sur l'aide sociale. C'était compliqué pour lui de remplir le formulaire, c'était en papier à l'époque : huit et demi par quatorze, recto verso, deux pages, avec des questions sur les emplois antérieurs, les dates, etc. On l'a rempli du mieux qu'on pouvait et quand on l'a montré à la personne à l'aide sociale, elle a regardé son ordinateur et elle a dit : « écoutez monsieur, là, ça fait quatre fois que vous venez en huit mois et vous n'écrivez jamais les mêmes réponses ». J'ai dû lui demander si elle pouvait faire suivre le dossier à qui de droit, et lui dire que lorsqu'une agente serait attirée, nous lui expliquerions la situation. Le mépris n'avait pas sa place.

Je suis sensible aux injustices et aux inégalités. Nous devons souvent adopter une position de défense de droits, pour des personnes qui ne sont pas dans une situation optimale pour se défendre.

Tu parles de ta sensibilité aux injustices et aux inégalités, ça me donne envie de faire le lien avec le CREMIS. Tu es praticienne-chercheuse au CREMIS : qu'est-ce que ça apporte à la pratique et, à l'inverse, qu'est-ce que ton expérience apporte à la recherche?

En fait, j'ai réalisé que quand on est dans l'intervention, on est hyper occupées dans nos journées de travail, et quand on quitte on fait d'autres choses, ce qui fait qu'on a rarement accès à tout ce qui se développe comme connaissances, aux réflexions des chercheuses, si on ne le prend pas nous-mêmes à bras-le-corps. Pour moi, le CREMIS a été une porte d'entrée vers ça, une façon de sortir de la vision tunnel des problèmes individuels et de m'ouvrir à des problématiques plus larges, dont les inégalités et les discriminations, le mythe du « normal », qui contribue à exclure tellement de gens. Ça m'a aussi permis de voir ce qui se fait ailleurs, de me questionner sur ma propre pratique, de réfléchir. Ça a eu des impacts immensément positifs pour moi. En toute humilité, je crois que le CREMIS m'a beaucoup plus apporté que l'inverse. Je me sens privilégiée d'être praticienne-chercheuse au CREMIS depuis 19 ans.

« Le système de santé est fait pour les gens fonctionnels, qui ont accès à des technologies. [...] Nous devons donc agir comme intermédiaires pour leur permettre d'avoir accès aux soins et services dont ils et elles ont besoin. »

Pour mon apport à la recherche, je crois que je pouvais apporter l'expérience clinique, notamment sur l'itinérance, les traumatismes et la stabilité résidentielle avec accompagnement, et aussi sur les enjeux rencontrés au quotidien. J'adore ce concept de recherche en milieu de pratique, mais je trouve que ce n'est pas facile pour les praticien·nes de s'impliquer et que ce n'est pas facilité par l'établissement, alors que ça devrait faire partie de ses valeurs. Quand je faisais mon premier projet, c'était une participation ponctuelle. C'était sur mes heures de travail, mais je n'étais pas remplacée. Tout ce que je mettais de côté sur le bureau, pendant que je passais deux ou trois heures au CREMIS sur une rencontre, je devais le faire après. Il fallait vraiment que j'aie envie de travailler avec le CREMIS pour y consacrer tout ce temps, dont je ne disposais pas vraiment. Mais quand le CREMIS m'a demandé de collaborer sur un plus long projet qui durait deux ans, on m'a libérée deux ans. Là j'étais à temps plein, j'étais complètement dédiée.

Donc, actuellement, pour une praticien·ne, accéder à la connaissance scientifique demande une volonté de s'y intéresser et une implication de temps personnel, mais ça enrichit la pratique et ça la rend plus intéressante.

On a parlé d'itinérance, de trauma, de TDI, de recherche... As-tu observé des changements, des transformations cliniques, sociales ou politiques autour des enjeux de l'itinérance, depuis le début de ta carrière?

Quand j'ai commencé en 1998, il y avait une réelle souplesse pour offrir des services adaptés à la population et l'*outreach* était mis de l'avant. Il venait déjà d'y avoir une fusion entre deux CLSC (Centre-Sud et Centre-Ville), mais le CLSC des Faubourgs, où j'étais, restait un CLSC de quartier, proche des populations desservies, avec une petite équipe et une gestionnaire proche de son équipe. On pouvait être créatives, on pouvait faire tout ce qu'il fallait faire pour créer un lien avec quelqu'un, rejoindre une personne, on avait la latitude de faire les choses.

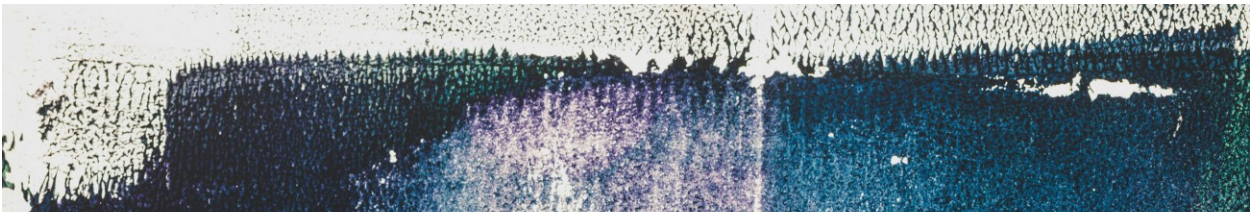
Puis, de fusion en fusion, j'ai vu l'avènement de l'uniformisation des services. Plus on fusionnait, plus on centralisait, plus c'était gros et plus on voulait uniformiser les services. On nous a amené un paquet de formulaires, c'était fou : si on a une patiente diabétique qui fait de l'hypertension, on a un plan thérapeutique infirmier à faire, on a un registre de tension artérielle à remplir, on a un registre pour les glycémies capillaires à remplir, on a nos notes au dossier à faire... On voit une personne une demi-heure, ça nous prend quarante-cinq minutes de paperasse à remplir. Sans parler des statistiques, qui prennent du temps à faire et qui ne représentent pas du tout le travail qu'on fait.

Aux débuts de l'Équipe Itinérance, il y avait vraiment une bonne intention de rejoindre les gens qui n'étaient pas rejoints par le réseau de la santé et de leur offrir des services. Mais, après coup, c'est comme si ça avait eu un effet pervers, ça a ghettoisé les services en itinérance à l'Équipe itinérance, alors qu'on avait un mandat régional. Ça faisait que n'importe qui de l'Île de Montréal était envoyée au Centre-ville, même les gens qui étaient en itinérance dans les régions périphériques étaient envoyés à Montréal, et ça a fait en sorte de déresponsabiliser le reste du réseau. On a voulu que le reste du réseau se re-responsabilise, ça n'était pas évident, c'est passé par des lois et des règles qui sont maintenant en place, mais ça reste difficile pour les personnes en situation d'itinérance d'avoir accès aux services réguliers.

Au niveau des personnes, je trouve qu'il y a une augmentation du nombre et surtout une aggravation de leur condition générale. Le plus flagrant étant l'augmentation de la consommation de drogues dures, avec des impacts plus visibles sur la santé et les comportements. J'ai accompagné une femme qui était beaucoup sur le *crack*, elle était brillante, mais elle était tellement désinhibée, elle fumait du *crack* n'importe où, devant les gens. Un jour je lui ai dit : « J'aime moins ça que tu fumes dans le métro devant les gens, quand tu es avec moi » et je lui ai demandé : « qu'est-ce que ça te fait quand tu prends ça? ». Elle m'a dit : « il n'y a plus de problème ». J'ai vu une époque où on culpabilisait les gens en leur disant qu'ils et elles faisaient de mauvais choix, qu'ils et elles avaient juste à pas choisir de boire et que leur vie irait mieux. Après ça, j'ai vu arriver la question de la dépendance comme une maladie, ça n'était pas parfait, mais c'était moins pire, parce qu'au moins on essaie de faire quelque chose, on les culpabilise moins. Et maintenant, je le dis tout le temps dans la formation, il faut essayer de voir les choses autrement : voir ça plutôt comme une tentative de solution à quelque chose d'autre, qui est plus souffrant.

Je constate qu'il y a aussi une nette augmentation des demandeurs·euses d'asile qui fuient un contexte de vie difficile et se retrouvent avec un parcours migratoire hautement traumatique. Ces personnes aspirent à une vie meilleure, mais se retrouvent dans des conditions qui détériorent encore plus leur santé physique et mentale, sans parler des répercussions sur leurs enfants.

Et tous les problèmes sociaux connexes qui ne viennent pas aider, toute la question de pénurie du logement, etc.



Si tu avais un message pour nos décideuseuses, ce serait quoi?

Je pense que l'itinérance c'est l'affaire de tous et toutes. Si on veut prévenir l'itinérance et arrêter de colmater l'augmentation de l'itinérance sans arrêt, je pense qu'il faut retourner à la base et vraiment soutenir les familles, les enfants, parce que c'est beaucoup là qu'il se passe des choses, pas tout le temps, mais souvent. Il faudrait miser sur la prévention, s'occuper des toutes-petites et de leurs familles, s'occuper de la pauvreté, sensibiliser et informer les nouveaux-elles et futures parents de l'importance de l'attachement sur le développement des enfants. C'est un investissement pour leur avenir.

Il y a une nécessité de formation obligatoire sur les traumas et leurs impacts dans les cursus académiques pour les professionnelles de toutes catégories : santé et services sociaux, sécurité publique, milieu judiciaire et carcéral, milieu scolaire. Implanter un modèle de pratique sensible aux traumas, ajouter des activités de groupe, des ateliers pour outiller les gens et leur redonner le pouvoir sur leur destinée. Faire en sorte que, socialement, on mise sur la bienveillance des unes envers les autres, et dans les relations de travail aussi, car ce sont des milieux parfois difficiles, qui ont un impact sur la santé mentale des travailleuseuses. Il y a parfois même des psychologues qui viennent à la formation trauma, et qui me disent : « nous, dans notre cursus académique de psychologue, on n'est pas si bien formées que ça en trauma, on est obligées d'aller chercher des formations en continu pour se sentir outillées ». Dans ma propre formation d'infirmière, on ne m'a jamais parlé de trauma. Il y a aussi des travailleuseuses sociales qui le disent.

Dans les établissements comme ici, on n'a pas tant de flexibilité pour innover dans ce qu'on peut mettre en place comme service. Moi, je rêve d'un CLSC qui pourrait mettre en place du yoga, des exercices de libération du stress, des tensions et des traumas⁶, de l'art thérapie, de la zoothérapie ou d'autres approches, pour qu'on puisse arrêter d'être tout le temps dans l'intervention individuelle, d'avoir dix rencontres pour régler un problème qui dure depuis trente ans, et juste permettre aux gens de se reconstruire, de se sentir bien.

Ce sont elles et eux qui vont la réparer, leur vie. Nous, on peut créer les conditions pour qu'ils et elles puissent reprendre le contrôle. On ne répare la vie de personne, ce n'est pas notre rôle et ce n'est pas non plus ce qui est souhaité par les gens. Mais est-ce qu'on pourrait favoriser les conditions pour qu'ils et elles puissent s'épanouir? Il me semble que la société serait plus en santé, si on s'y mettait tous et toutes ensemble.



Crédit: Foad Roshan

Notes

1. Le Projet Chez soi a été mis sur pied en 2009 par la Commission canadienne de la santé mentale, en collaboration avec le CSSS Jeanne-Mance, l'Institut universitaire Douglas et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Durant quatre ans, il visait à évaluer un type d'intervention mettant l'accent sur un suivi clinique soutenu et un accès rapide au logement, auprès de personnes en situation d'itinérance vivant avec un trouble de santé mentale. Pour en savoir plus, voir Champagne et Godrie (2009).
2. L'entrevue présentée dans ces pages a été préparée et menée par Lisandre Labrecque-Lebeau et Tiphaine Barrailler. Le texte a été rédigé par Chloé Couvy, secrétaire de rédaction à la *Revue du CREMIS*.
3. Depuis plusieurs années, le CREMIS héberge la formation *Traumas complexes et populations vulnérabilisées : redéfinir nos pratiques d'accompagnement* offerte par Nancy Keays. Cette formation s'adresse à toutes les personnes travaillant au sein des réseaux communautaires, de la santé, des services sociaux, de la sécurité publique et du milieu judiciaire. Elle a pour objectif de mieux comprendre le phénomène du trauma et ses conséquences, de cerner le sens et les fonctions des comportements adaptatifs, d'identifier les principes d'une pratique sensible au trauma et de dégager des pistes concrètes pour réaliser des interventions simples et efficaces. Pour en savoir plus : <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/formation-traumas-complexes-et-populations-vulnerabilisees-redefinir-nos-pratiques-daccompagnement>
4. À ce propos, voir Reinders et Veltam (2021).
5. Pour une moyenne de 11 à 13 ans. À ce propos, voir Matthes et Dellucci (2011).
6. En anglais *tension and trauma releasing exercises* (TRE).

Références

- Champagne, J. et Godrie, B. (2009). Santé mentale et itinérance : de la rue au Chez-soi, *Revue du CREMIS*, 2(4), 39-43. <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/sante-mentale-et-itinerance-de-la-rue-au-chez-soi>
- Matthes, H. et Dellucci, H. (2011). Chapitre 24. Théorie et diagnostic de dissociation structurelle de la personnalité. Dans R. Coutanceau et J. Smith, *Violence et famille: Comprendre pour prévenir* (p. 239-256). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.couta.2011.01.0239>
- Reinders, A. A. T. S. et Veltman, D. J. (2021). Dissociative identity disorder: out of the shadows at last? *The British Journal of Psychiatry*, 219(2), 413-414. <https://doi.org/10.1192/bjp.2020.168>

Mosaïque: récit de pratique

Shana Kelley

Spécialiste en activités cliniques, Réadaptation spécialisée — Autisme petite enfance et programme comportemental spécialisé (PCS), CCSMTL

DOSSIER



Crédit : Elimende Inagella

Je travaille depuis 2018 au sein d'une équipe d'intervention spécialisée en autisme et petite enfance. Je suis liée au programme comportemental spécialisé (PCS), anciennement connu comme le service d'intervention comportementale intensive¹, de la direction DI-TSA-DP² du CCSMTL. En tant que spécialiste en activités cliniques (SAC), mon mandat consiste à accompagner des enfants autistes³ d'âge préscolaire et leurs familles, en collaboration avec des éducateurs-trices spécialisées, des ergothérapeutes, des orthophonistes et des psychoéducateurs-trices. Mon rôle de pivot au sein de ces équipes multidisciplinaires m'amène à élaborer des plans d'intervention touchant toutes les sphères du développement des enfants, comme l'autonomie fonctionnelle, la communication, l'alimentation, ou encore les comportements pouvant nuire au plein potentiel de la personne (tels que les comportements pouvant porter atteinte à la sécurité physique de la personne, ou d'autrui).

La majorité des études dans le domaine de l'intervention en autisme soulignent non seulement l'importance de l'intensité des interventions et de la généralisation des acquis chez les enfants, mais aussi, et surtout, celle de l'implication parentale (Eikeseth et al., 2009; Margerotte et Rogé, 2004; Lovaas, 1987). Pour que l'intervention auprès des enfants porte fruit, il est donc nécessaire de prendre en compte le contexte familial et les facteurs limitant, ou favorisant, la capacité des parents à s'impliquer dans le processus.

Intervention comportementale intensive

L'approche d'intervention comportementale intensive (ICI), développée par Ivar Lovaas à partir des travaux de B.F. Skinner (Lovaas, 1987), repose sur la modification des comportements par le renforcement positif et négatif (Matson et Sturmey, 2022; Moore, 2017).

L'ICI a été implantée au Québec dans le contexte de la désinstitutionnalisation des enfants autistes au cours des années 1960 à 1990, et des revendications qui en ont découlé pour favoriser leur inclusion sociale et scolaire. Dans cette lignée, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec s'est doté en 2003 d'orientations universelles pour le soutien aux familles, fondées par une vision neurologique et comportementale de l'autisme (Rivest, 2019).

Au fil du temps, les approches comportementales se sont éloignées de l'idée de « conditionner » l'enfant pour « guérir » l'autisme. Elles tendent aujourd'hui vers le soutien concret des personnes concernées et de leurs familles, en favorisant leur bien-être, leur sécurité et leur autonomie. À titre d'exemple, j'ai moi-même mobilisé ces approches pour aider les enfants à réduire leurs comportements d'automutilation, pour offrir des moyens de communication alternatifs, ou encore pour faciliter l'introduction de nouveaux aliments.

Dès mes premiers contacts avec les familles, j'ai développé une affinité pour le travail auprès des parents. J'ai rapidement pris conscience que je disposais d'une position privilégiée pour amorcer une réflexion sur les enjeux liés à leur participation dans le processus d'intervention. Pourtant, dans mon contexte de travail, il était difficile de tenir compte à la fois du processus d'intervention auprès des enfants et des enjeux d'implication parentale, ce qui limitait ma capacité à intervenir de manière cohérente.

C'est avec ces réflexions en tête que j'ai choisi de faire bifurquer mon parcours en psychoéducation vers une maîtrise en travail social. Ce cheminement m'a amenée à participer à l'élaboration du programme Mosaïque, dont l'objectif est de penser l'intervention comportementale autrement. Ce récit de pratique retrace les étapes de la mise en place du programme, ses transformations, les défis rencontrés et ma propre évolution à travers mes rôles d'intervenante, de conceptrice de programme, d'étudiante et de travailleuse sociale en devenir⁴.

Une juste adaptation

Au fil des années, j'ai travaillé auprès d'une clientèle variée : des parents en situation de dépendance, des familles réfugiées, des personnes confrontées à des enjeux de santé mentale, vivant des séparations difficiles, ou évoluant dans des contextes culturels où l'autisme n'était pas reconnu. J'ai pu constater les grandes difficultés que ces personnes rencontrent pour accéder aux services spécialisés, à quoi s'ajoutent les défis spécifiques auxquels font face les familles ayant un enfant autiste, comme la multiplication des diagnostics. En intervention, je me suis souvent trouvée face à des parents qui, malgré leur désir d'assurer le bien-être de leur enfant, ne parvenaient pas à maintenir les outils que nous mettions en place, comme l'utilisation de pictogrammes ou les routines sensorielles.



Crédit : CatheTheCat



Crédit : Kadir Celep

L'approche d'intervention comportementale part du principe qu'il est nécessaire de déterminer la fonction spécifique d'un comportement observé avant d'agir (par exemple, un enfant qui se frappe le fait-il pour obtenir quelque chose, ou pour une stimulation sensorielle?), et qu'une intervention effectuée sans égard à la fonction ou à la cause d'un comportement échouera inévitablement (Rivière, 2015). Or, cette logique appliquée aux enfants pourrait également s'appliquer aux parents : comment attendre une implication uniforme des parents, en offrant des services standardisés et sans chercher à connaître ce qui freine leur participation? Dans une étude de 2014, Courcy et ses collègues identifient différents facteurs qui influencent la réalité quotidienne des familles et facilitent l'implication parentale dans l'intervention. À partir de ces travaux, on peut suggérer que les parents qui se situent en marge des catégories identifiées ont tendance à moins s'impliquer : les familles monoparentales, par exemple, les personnes en situation de précarité financière, celles ayant un niveau d'éducation moindre ou divergeant des pratiques dominantes, ou encore des croyances culturelles qui diffèrent de celles véhiculées par les approches comportementales, seraient désavantagées en termes de capacité d'engagement dans l'intervention auprès de leurs enfants.

Cette étude fait ainsi émerger l'idée que si certains groupes de parents s'impliquent moins dans l'intervention, ce n'est pas par manque d'intérêt ou par refus de collaborer, mais plutôt en raison de barrières structurelles et contextuelles (Courcy et al., 2014). Par exemple, certaines adaptations nécessaires pour répondre aux besoins sensoriels d'un enfant peuvent être impossibles à mettre en place pour un parent ne disposant pas d'un appartement assez grand : malgré ses efforts, certains comportements dangereux, comme le fait de grimper sur les meubles ou sur les balustrades de balcon, pourraient alors persister chez son enfant. De même, certaines interventions nécessitent une vigilance constante de la part du parent, ce qui peut être difficile à maintenir au quotidien. Ces situations peuvent générer du stress, de l'épuisement parental et un sentiment de culpabilité, tout en limitant l'efficacité réelle des interventions pour l'enfant (Parent, 2015).

« comment attendre une implication uniforme des parents, en offrant des services standardisés et sans chercher à connaître ce qui freine leur participation? »

En somme, la logique qui sous-tend l'intervention en autisme repose sur le fait que les enfants doivent progresser vers des objectifs développementaux ou comportementaux précis, et que l'un des facteurs clés de succès identifiés est l'engagement parental. Pour que cette implication puisse réellement s'actualiser, il est par ailleurs nécessaire de comprendre ce qui la freine ou, au contraire, ce qui la soutient. Reconnaître ces freins — qu'ils soient liés aux conditions de vie, aux réalités familiales ou aux décalages entre les approches professionnelles et les croyances parentales — ouvre la porte à une adaptation plus juste des programmes. Ainsi, en partant du principe que la non-adhésion des familles aux interventions n'est bien souvent pas issue d'une simple résistance ou d'un manque de volonté, on peut constater que les facteurs qui limitent leur engagement s'inscrivent dans des contextes économiques, sociaux et culturels complexes, qui exigent que nous interroguions la pertinence et l'efficacité des pratiques d'intervention plutôt que la seule mobilisation des parents.

Entre deux mondes

En 2022, j'ai accepté d'animer un nouveau programme pour les parents, nommé « Post-ICI ». L'objectif de ce programme était d'offrir un soutien aux familles, pour consolider les compétences et les connaissances développées avec les services en intervention comportementale intensive et pour leur permettre de poursuivre les interventions auprès de leurs enfants de manière autonome, accompagnant ainsi les parents vers une clôture du plan d'intervention et la fin du suivi avec les professionnelles.

Malgré les critiques émises par mes collègues (et moi-même) sur le plan clinique, considérant que les orientations de services devraient prioritairement répondre aux besoins des enfants plutôt qu'au suivi des services déjà reçus, j'ai vu dans ce mandat une opportunité de miser sur l'empowerment des familles et de proposer quelque chose de différent de ce que l'on observait déjà dans nos services. Développer des pratiques d'intervention innovantes, alliant les sphères comportementale et sociale avec l'implication parentale, représentait un défi mais offrait également un espace pour améliorer l'offre de services, ouvrant la voie à des approches allant au-delà du modèle comportemental strictement centré sur l'enfant.

La première cohorte du programme Post-ICI a été mise en place en 2023. Huit parents ont participé à quinze ateliers bimensuels coanimés par des éducatrices spécialisées, des ergothérapeutes, des orthophonistes, des psychoéducatrices et moi-même. Cette approche interdisciplinaire, intégrée aux équipes DITSA 0-6 ans, a été globalement bien reçue, en particulier pour ses apports pédagogiques. Les parents ont souligné la pertinence des apprentissages reçus et leur application concrète au quotidien, comme les techniques de stimulation du langage, par exemple. Un parent témoigne : « Il y a des notions que j'avais apprises avec l'équipe d'ICI mais, sur le vif, je n'y pense pas nécessairement. En travaillant un peu plus sur [les interventions] du comportement, je crois que ça va s'améliorer ».



Crédit: Anya Chernik

Cependant, si les apprentissages cliniques ont été appréciés, la valorisation des savoirs parentaux s'est avérée limitée : malgré les intentions initiales, le format des ateliers est demeuré très magistral. J'ai également observé une baisse progressive de l'assiduité de certaines familles. Je cherchais à mieux comprendre ces enjeux, pour ensuite pouvoir mieux intervenir, en essayant de concilier deux postures : une approche d'intervention comportementale pour affronter les défis du quotidien, et une approche d'intervention sociale tenant compte des pluralités des réalités familiales.

C'est notamment ces questions qui m'ont poussée à poursuivre mes études : suite à la première édition du programme Post-ICI, j'ai réalisé un stage de six mois dans le cadre d'une propédeutique à la maîtrise en travail social à l'UQAM. Le stage s'est effectué dans mon milieu de travail, en cosupervision avec un chercheur au CREMIS. J'ai ainsi pu continuer d'occuper mes fonctions d'intervenante, tout en bénéficiant du soutien d'un centre de recherche intégré en milieu de pratique dans le développement de mon projet. J'y ai trouvé un espace bienveillant et stimulant, où les réflexions sur les inégalités sociales étaient ancrées dans le vécu des professionnelles du réseau. Ma cosuperviseuse clinique, une travailleuse sociale spécialisée en intervention de groupe, m'a quant à elle initiée aux pratiques de groupe en travail social. Elle m'a permis de passer du rôle d'experte à celui de facilitatrice, capable de soutenir les membres d'un groupe pour qu'ils et elles deviennent les acteurs-trices de leurs propres apprentissages.

Pratiques de groupe en travail social

Le travail social de groupe se définit comme un processus d'aide au sein d'un groupe restreint, qui mobilise les ressources et les interactions propres au groupe pour favoriser des changements individuels, collectifs et sociaux. Il s'agit d'une action consciente et volontaire, menée par une intervenante sociale, utilisant une démarche structurée ou flexible, visant à répondre aux besoins socioémotionnels des membres, à les soutenir dans l'atteinte de leurs objectifs et à favoriser leur empowerment, tout en respectant les droits et responsabilités de chacune. Les groupes se constituent autour de personnes partageant une condition, un problème, un objectif ou un intérêt commun, même si les connaissances et expériences de chacune diffèrent (Berteau, 2017; Éthier, 2017; Turcotte, 2017).

Ce stage a marqué un tournant décisif, tant pour le programme Post-ICI que dans mon parcours professionnel. Grâce à la combinaison entre ma cosupervision en intervention de groupe et la perspective critique et pragmatique du CREMIS, j'ai pu amener le programme Post-ICI à devenir Mosaïque, un programme proposant d'aller au-delà de la transmission de connaissances pour mettre en place un espace où les savoirs expérientiels se partagent et se coconstruisent. L'objectif étant que ces échanges permettent à la fois d'aborder des concepts variés en matière d'intervention comportementale et de faire émerger un sens collectif et évolutif dans le processus d'intervention, fondé sur une approche d'aide mutuelle.

L'aide mutuelle comme boussole

L'approche d'aide mutuelle, présente dans divers contextes professionnels et éducatifs, repose sur la réciprocité. L'idée étant qu'offrir de l'aide est aussi bénéfique que d'en recevoir, car cela renforce le sentiment d'efficacité et de compétence de chacune (Lindsay et Roy, 2017). Les groupes éducatifs qui s'appuient sur cette démarche combinent un cadre structuré avec la souplesse nécessaire à l'émergence de l'entraide. Contrairement aux programmes centrés uniquement sur le contenu éducatif, ils valorisent les vécus et les savoirs expérientiels des participantes. Ces savoirs, lorsqu'ils sont mis en lien avec le contenu pédagogique, deviennent une ressource essentielle qui favorise le sentiment d'être comprise, acceptée et soutenue, tout en renforçant la capacité d'action et le bien-être des participantes (Bertheau, 2017; Lindsay et Roy, 2017). Dans ce cadre, l'intervenante adopte une posture de partenaire, soutenant le groupe dans sa capacité à devenir un véritable système d'entraide (Turcotte, 2017).



Crédit: Jonas Denil

Approche éducative, approche d'aide mutuelle

Un groupe éducatif est centré sur la transmission des connaissances. L'intervenante occupe un rôle d'experte et transmet un contenu préétabli et structuré. Les participantes sont principalement des récepteurs-trices de l'information, et l'objectif du groupe est d'assurer l'acquisition des connaissances et des outils transmis.

Un groupe d'aide mutuelle est centré sur le partage des savoirs et des expériences. L'intervenante occupe un rôle de facilitateur-trice et co-construit le contenu des séances selon les besoins du groupe. Les participantes sont co-acteurs-trices du processus, et l'objectif est de favoriser leur soutien mutuel et leur pouvoir d'agir.

Ce nouveau regard a rapidement influencé ma manière de concevoir les ateliers. J'ai commencé à animer seule les séances, contrairement aux séances de Post-ICI qui étaient animées en collaboration avec une collègue différente à chaque fois. La coanimation vient avec certaines difficultés, comme le fait de devoir se réajuster en tant que groupe à chaque nouvelle animatrice, ou de composer avec des styles d'animation et des stratégies de soutien différentes. En assurant cette continuité dans l'animation, cela nous a permis d'assurer une stabilité dans la dynamique de groupe et de consolider les liens de confiance. J'ai également retiré la présentation magistrale des séances. Ce changement, simple en apparence, a eu un impact significatif pour le groupe : je ne transmettais plus un savoir prédéfini avec un agenda fixe, mais construisais plutôt le contenu avec les parents, tout en facilitant les échanges pour répondre aux besoins et aux objectifs définis collectivement. Nous avons négocié ensemble les règles de fonctionnement telles que les retards, les absences, l'ordre des thèmes ou la structure des rencontres, afin de renforcer le rôle actif et la participation des parents. Par exemple, lors du premier atelier, les parents ont soulevé une question fondamentale et critique envers les services en affirmant que leur participation ne semblait pas réellement volontaire si l'alternative était la fermeture de leur dossier. Plutôt que de chercher immédiatement une solution ou de tenter de les convaincre d'apprécier le programme, j'ai choisi d'ouvrir le dialogue : cette posture de discussion franche et ouverte nous a permis de dépasser les dynamiques défensives qui pouvaient apparaître dans nos échanges, en nous permettant de nous rencontrer avant tout comme des individus et non comme des représentantes du système de soin. Ainsi, nous avons pu créer un espace d'échange et de réflexion sur les limites du cadre institutionnel, tout en validant les ressentis et frustrations des parents.

Cette dynamique de collaboration est devenue une véritable boussole. Si des retards survenaient, si l'énergie du groupe changeait ou si un malaise apparaissait, nous en parlions collectivement. Il n'y avait pas d'erreur à corriger ni de décision à prendre seule en tant qu'intervenante, mais plutôt des situations à aborder ensemble.

Par exemple, alors que les participantes d'un groupe arrivaient systématiquement en retard, la situation a été relancée au groupe plutôt que de faire des suivis individuels avec les participantes. Lors de la discussion collective, plusieurs solutions ont été envisagées (sans la participation de l'intervenante) : commencer plus tard, sauter la pause, ou encore changer la soirée de la rencontre. Finalement, le groupe a reconnu que le fait d'arriver à l'heure et d'être présente tout au long de la séance était important pour tout le monde. Les membres ont donc trouvé leurs propres stratégies pour y parvenir. L'une des participantes a même proposé que, si la circulation rendait difficile l'arrivée à temps, une autre personne du groupe puisse venir la chercher. Le fait que le processus et les décisions appartiennent au groupe – et non à l'intervenante – facilite l'appropriation du changement, le sentiment d'appartenance et la motivation à s'investir chez les participantes, beaucoup plus que si les attentes et les consignes provenaient d'une figure d'autorité ou d'experte.

Aujourd'hui, après presque trois ans depuis la création du programme, les orientations cliniques suite à la participation de Mosaïque sont systématiquement validées lors d'une rencontre bilan avec les parents et, si des besoins persistent chez l'enfant, un transfert vers les services appropriés est effectué. Toutefois, à ce jour, environ 90 % des participantes ont choisi elles et eux-mêmes de clore leur suivi avec les services, ce qui témoigne d'un certain sentiment d'autonomie et de confiance.

Entrer en résonance

Malgré le fait que les thématiques de base soient les mêmes, chaque groupe vit ses propres tensions, défis et réussites. Loin d'être un programme figé, Mosaïque est devenu un espace vivant, mouvant, en interaction constante avec les personnes qui l'habitent. C'est aussi un espace qui permet de rendre visibles les véritables enjeux vécus par les parents – ceux qui, bien souvent, freinent leur participation aux interventions suggérées par les professionnelles. Sans associer la non-participation à un manque de volonté, de compétence ou d'intérêt, la particularité de Mosaïque est d'explorer et de discuter des différents facteurs qui peuvent limiter ou inhiber cet engagement, tels que la surcharge quotidienne, les contraintes matérielles, les obstacles culturels ou émotionnels, la fatigue ou le sentiment d'isolement. En reconnaissant et en validant ces réalités par les pairs, le groupe devient un lieu où les parents peuvent exprimer les raisons derrière leurs difficultés en matière d'engagement, tout en étant mobilisées dans la coconstruction de stratégies d'intervention concrètes et adaptées à leurs réalités et besoins.

Comme le souligne Turcotte (2017, p. 93) : « Bien que la démarche d'intervention mise sur la diffusion d'informations, celles-ci doivent être mises en relation avec les expériences personnelles des membres du groupe pour avoir du sens ». C'est précisément ce que permet Mosaïque : transformer les savoirs théoriques

en savoirs vécus et partagés. Ainsi, l'aide mutuelle ne se limite pas à soutenir l'apprentissage collectif, elle crée un cadre où la non-implication apparente peut être réinterprétée comme l'expression d'autres besoins, contextes ou résistances légitimes. Mosaïque reconnaît que, tout comme chez l'enfant, il faut comprendre chez le parent la fonction de ce qui freine l'adhésion aux interventions avant de juger, ou d'intervenir.

À titre d'exemple, l'une des participantes a pu, grâce aux échanges et au climat de confiance instauré dans le groupe, introduire de nouveaux aliments auprès de son enfant – un défi majeur qui, jusque-là, avait sans succès fait l'objet de multiples séances d'intervention individuelle et d'un soutien en ergothérapie. Au fil des rencontres, cette personne a partagé la difficulté à maintenir les interventions à la maison, craignant d'être trop exigeante envers son enfant en raison de ses propres expériences difficiles, vécues durant l'enfance. Les autres parents ont écouté, accueilli et discuté de son témoignage à partir de leurs savoirs théoriques et de leurs expériences personnelles, sans jugement et avec empathie. Ces échanges lui ont permis de repenser sa posture parentale et d'adapter les stratégies proposées à sa propre réalité. Lors de la rencontre suivante, cette participante a annoncé avec fierté que son enfant mangeait de nouveaux aliments et qu'ils et elles avaient pu partager, pour la première fois, un repas en famille.

Ici, le fait de pouvoir aborder librement des sujets qui semblent s'éloigner de la préoccupation clinique initiale (parler de l'enfance du parent, alors que l'on souhaite travailler sur l'alimentation de son enfant) a finalement permis de débloquer la situation. Cette expérience illustre la portée transformatrice du groupe : au-delà de la diffusion d'informations, c'est dans la rencontre, l'aide mutuelle et la mise en sens partagée que naissent les véritables changements. L'apprentissage est ainsi vécu comme un processus relationnel, construit sur la valorisation des expériences de chacune.



Crédit : Foatd Roshan

Espace de transformation

Pendant longtemps, j'ai ressenti le besoin de protéger les parents de mes propres limites et de celles des services. En voulant leur épargner les failles du système, je les maintenais malgré moi dans une posture de dépendance, comme s'ils et elles avaient besoin de moi pour avancer. Dans ce désir de bien faire, je reproduisais une posture d'experte, risquant d'invisibiliser leurs propres savoirs et de minimiser leur contribution.

L'intégration d'une perspective critique issue des sciences sociales dans ma pratique m'a permis de mieux comprendre ces dynamiques. Elle m'a aidée à reconnaître les limites des approches comportementales et positivistes, mais surtout à développer des façons d'intervenir plus ancrées dans la réalité des familles. J'ai commencé à percevoir le programme — et plus largement mes pratiques — comme une expérience collective. Porter un projet comme Mosaïque, c'est naviguer constamment entre plusieurs sphères : celles des parents, des services, du monde universitaire et de mes propres espaces de réflexion critique. Ces sphères, parfois en tension, parfois complémentaires, façonnent mon engagement, mes capacités et mes limites. Elles m'ont appris que les changements, même modestes, sont possibles au sein d'institutions vastes et complexes, et qu'ils peuvent donner l'élan vers de plus amples transformations.

Si Mosaïque a vu le jour, c'est parce que nous avons osé croire qu'un autre rapport aux familles est possible — un rapport fondé sur la confiance, la réciprocité et la reconnaissance mutuelle des savoirs. Mosaïque propose une réponse concrète aux défis structurels observés dans les services en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme, souvent centrés sur des approches comportementales standardisées. Si ces dernières peuvent être efficaces pour soutenir certains apprentissages, elles laissent peu de place à la complexité des réalités familiales et à la richesse des savoirs expérimentiels des parents (Courcy et al., 2014). En intégrant des pratiques issues du travail social, notamment l'approche de travail de groupe basée sur l'aide mutuelle, le programme Mosaïque propose une approche d'intervention plus systémique et inclusive, où le savoir professionnel dialogue avec celui des familles. Cette combinaison d'approches — comportementale et sociale — permet d'offrir un soutien plus souple, adapté et réaliste. Sa mise en œuvre a été rendue possible grâce à un mode de gestion collaboratif et agile, soutenu par des collègues et des gestionnaires qui ont cru en la pertinence de penser l'intervention autrement. Mosaïque s'inscrit ainsi dans une logique d'innovation sociale qui vise à renforcer la cohérence des services tout en valorisant les savoirs des familles comme moteur de transformation.

Aujourd'hui, Mosaïque continue de vivre, il grandit et se transforme. Quatre autres intervenantes l'animent désormais au sein des deux équipes DI-TSA 0-6 ans, et plus de 85 parents ont déjà marqué le programme de leurs vécus, et contribué à son évolution.

Mais ce chiffre ne dit pas tout, car Mosaïque ne se mesure pas seulement en cohortes ni en indicateurs. Il existe parce qu'un groupe l'habite et, à chaque cohorte, il se réinvente. Ce sont les liens tissés, les paroles partagées, les silences accueillis, qui lui donnent forme. Et ce sont les parents eux-mêmes qui en font un espace porteur de sens — pour eux, autant que pour nous.

L'esprit de Mosaïque en vient même à déborder de son cadre initial : des projets pilotes émergent dans d'autres volets de services de nos équipes 0-6 ans, comme le soutien à l'intégration scolaire, ou dans d'autres programmes de formation de groupe. Des groupes d'aide mutuelle entre collègues voient également le jour, pour réfléchir et trouver collectivement des solutions aux défis de notre pratique. Ainsi, Mosaïque n'est plus seulement un programme : il inspire une nouvelle manière d'envisager notre travail, fondée sur la force du collectif et sur des alliances entre familles, intervenantes, gestionnaires et chercheuses.

Au-delà de cette transformation des pratiques, Mosaïque constitue un programme prometteur dont les retombées positives sont déjà reconnues, tant par les familles que par l'administration, qui a d'ailleurs choisi de le rendre continu dans les orientations des services offerts. Ces constats soulignent l'importance de documenter plus systématiquement ses effets dans le cadre de recherches futures. Une telle démarche permettrait non seulement d'en mesurer l'impact de façon rigoureuse, mais aussi d'explorer sa transférabilité vers d'autres milieux ou à plus grande échelle.



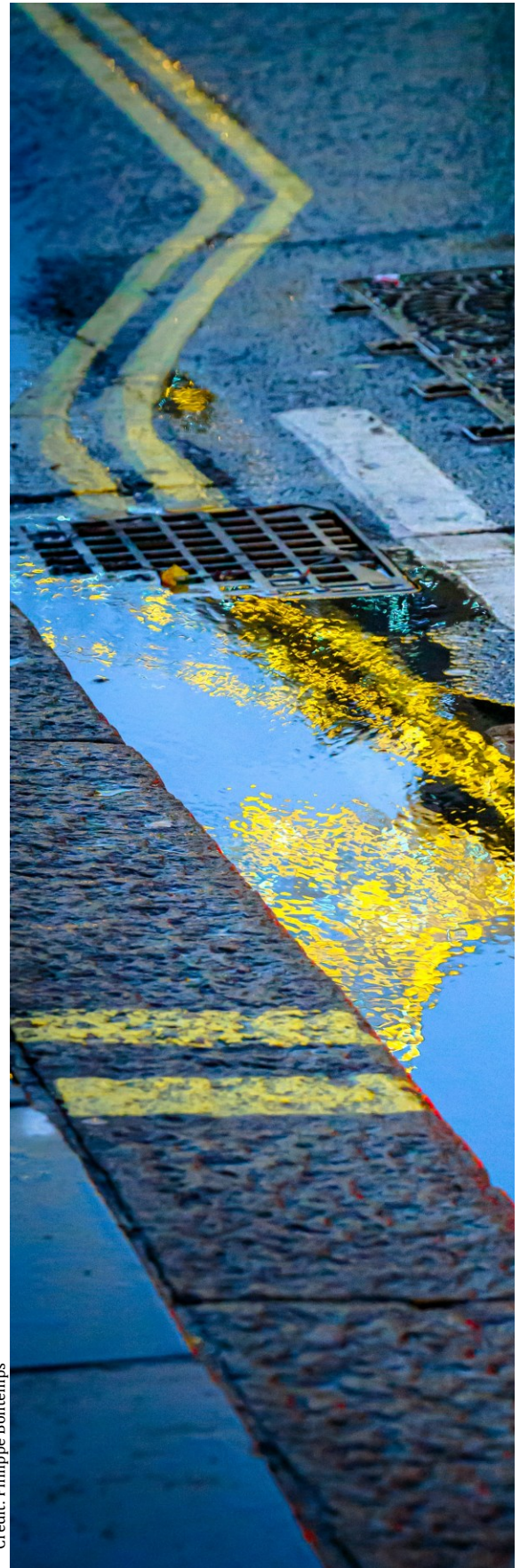
Crédit: Kier in sight archives

Notes

1. Les services du programme comportemental spécialisé (PCS) existent depuis l'automne 2025.
2. Services d'aide en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme ou déficience physique (DI-TSA-DP).
3. Ce texte priorise l'utilisation du mot « autiste » sans le qualifier de « trouble », conformément au langage courant adopté par les personnes concernées (Silberman et Sacks, 2015). Les services seront désignés par leur appellation officielle « DI-TSA ».
4. Je tiens à adresser un remerciement particulier à Guillaume Ouellet, Martine Leblanc, Kim Gagnon, à mes professeures et l'équipe de stages de l'UQAM, ainsi qu'à mes collègues universitaires et du CIUSSS, qui ont tous et toutes contribué de multiples façons. Merci aussi, et avant tout, aux nombreux parents ayant participé au programme, qui sont au cœur du développement de Mosaïque et de la transformation des services.

Références

- Berteau, G. (2017). Les groupes d'entraide. Dans V. Roy et J. Lindsay, *Théories et modèles d'intervention en service social des groupes* (p. 169-194). Les Presses de l'Université de Laval. <https://doi.org/10.1515/9782763735269-009>
- Courcy, I., Granger, S. et des Rivières-Pigeon, C. (2014). L'implication parentale en contexte d'intervention comportementale intensive (ICI) au Québec. *Revue de psychoéducation*, 43(1), 77-99. <https://doi.org/10.7202/1061201ar>
- Éthier, S. (2017). Théorie de la dynamique des groupes. Dans V. Roy et J. Lindsay, *Théories et modèles d'intervention en service social des groupes* (p. 41-63). Les Presses de l'Université de Laval. <https://doi.org/10.1515/9782763735269-004>
- Lindsay, J. et Roy, V. (2017). Un modèle de travail de groupe axé sur l'aide mutuelle. Dans V. Roy et J. Lindsay, *Théories et modèles d'intervention en service social des groupes* (p. 141-167). Les Presses de l'Université de Laval. <https://doi.org/10.1515/9782763735269-008>
- Compte rendu de [Catherine Des Rivières-Pigeon et Isabelle Courcy (dir.), *Autisme et TSA. Quelles réalités pour les parents au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2014, 184 p.] *Recherches sociographiques*, 56(1), 220-221. <https://doi.org/10.7202/1030291ar>
- Silberman, S. et Sacks, O. (2015). *NeuroTribes: The Legacy of Autism and the Future of Neurodiversity*. Penguin Publishing Group.
- Turcotte, D. (2017). Le modèle éducationnel en service social des groupes. Dans V. Roy et J. Lindsay, *Théories et modèles d'intervention en service social des groupes* (p. 91-115). Les Presses de l'Université de Laval. <https://doi.org/10.1515/9782763735269-006>



Crédit: Philippe Bontemps

Échos du 22e atelier du CREMIS

Repenser l'intelligence humaine

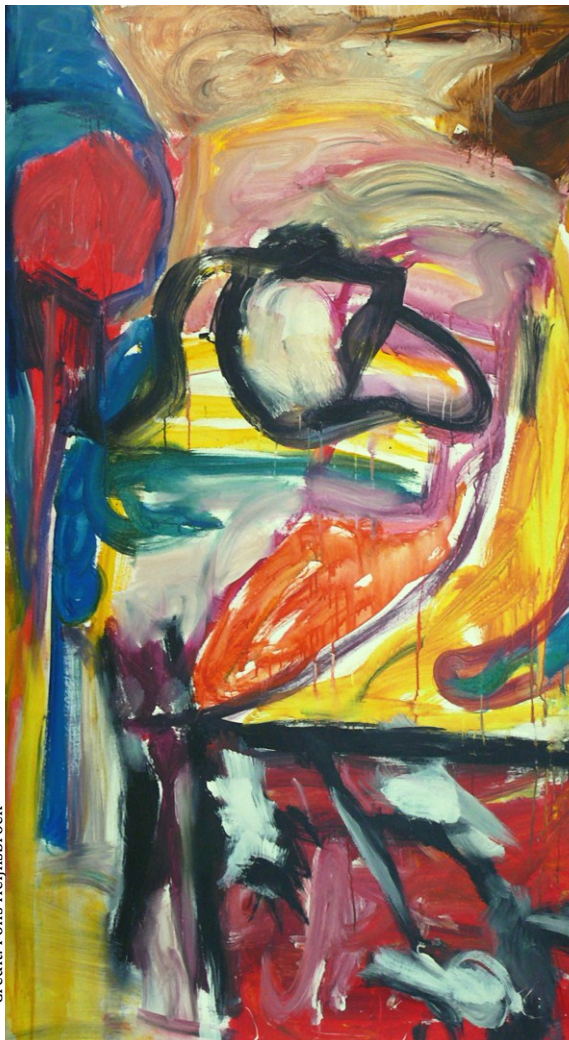
Texte collectif

Comment développer une conception ouverte de l'intelligence humaine, fondée sur la multidimensionnalité des personnes et de leurs expériences de vie, ainsi que sur leurs capacités et leurs compétences? Ce, tout en rejetant l'utilisation de tests de QI, réducteurs et faussement présentés comme « neutres », qui classent les personnes et les enferment dans un diagnostic fondé sur la notion de « manque » d'intelligence, aux origines sexistes, racistes, classistes et capacitistes?

Le 20 juin 2025, le CREMIS a ouvert un espace d'échange autour du thème Repenser l'intelligence humaine. S'inscrivant dans la tradition des ateliers du CREMIS, cette journée a été l'occasion de mener une réflexion collective sur ces questions. L'objectif n'était pas de produire des réponses définitives, mais d'ouvrir des brèches, de prendre du recul, de faire place à la complexité, et de redonner toute sa valeur à la pluralité des savoirs et des vécus. L'atelier a permis de faire émerger une pensée vivante, ancrée dans la diversité des parcours, des perspectives et des sensibilités

Sans viser l'exhaustivité, ce texte rend compte de ces échanges, en mettant en relief les idées fortes, les questionnements partagés et les pistes émergentes¹.

RETOURS



Crédit: Fons Heijnsbroek

Corps enfermés

Tous les animaux doivent s'adapter à leur environnement en développant des liens avec la nature, mais les humains ont créé un environnement artificiel, une fiction, dans une logique qui est contre la nature et qui n'est pas durable. Dans cet environnement artificiel, les corps sont enfermés dans un temps productif et chiffré, avec les interventions assujetties aux protocoles exigeant toujours de « gagner » plus de temps, ne laissant pas celui de réfléchir, ni individuellement ni collectivement. Dans ce temps court de la cause et du résultat immédiats —selon la logique temporelle du capitalisme— l'enfermement des corps se fait dans un temps cyclique et sans issue, plutôt que dans un temps chronologique respectueux des rythmes de la vie.

Face à l'injonction néolibérale à l'autonomie, à la responsabilité et à la productivité, parler d'adaptation (1re ligne), de réadaptation (2e ligne) et de réadaptation intensive (3e ligne) signifie s'« adapter » (ou se réadapter) à cet environnement artificiel, tout en sachant que, sous couvert d'« inclusion », cette société exclut, du même souffle qu'elle prône l'intégration.

Intelligence déshumanisée

Dans ce monde néolibéral de la performance individuelle, chaque personne, en tant que « réceptacle », doit être en mesure d'emmagasiner et de mobiliser l'information. Celles et ceux qui ne correspondent pas à ce qui est attendu (ou qui ne « réussissent » pas) peuvent être considérées « déficientes » ou en « manque » d'intelligence. Dans cet intello-centrisme dominant, où l'éducation privilégie les personnes « intelligentes », l'intelligence que l'on doit « performer » est une valeur non questionnée, imposant un standard (ou une « norme ») et une vision unidimensionnelle et réductionniste de la diversité humaine, qui menace les singularités.

RETOURS

« Il s'agit de déconstruire la fiction existante, créer un nouveau modèle idéaliste, réellement inclusif, dans notre temps — le « crip-time »

Cette « intelligence » individuelle n'est pas perçue comme une construction sociale dans un monde artificiellement construit : elle est plutôt « naturalisée », notamment par le biais des tests de QI (l'extrême droite française propose même l'évaluation d'un « QI national », fondé sur la somme des résultats individuels). Il faut questionner les finalités de cette notion réductionniste de l'intelligence, qui reflète la pédagogie exclusive des « personnes qui savent » face à « celles qui ne savent pas ». Ce ne sont pas les personnes qui manquent d'intelligence, mais ce monde artificiellement créé et plaqué sur le réel qui impose une intelligence déshumanisée.

Dans ce monde construit, les diagnostics et autres mises en catégorie (tels que la « déficience intellectuelle », les « troubles graves de comportement » et les « retards » de développement) peuvent constituer des prisons qui enferment, des catégories repoussoirs ou des outils d'exclusion qui stigmatisent. Les notions d'« âge mental » et de « déficience » ne reconnaissent ni la neurodiversité, ni les années d'expérience de vie accumulées, ni la diversité des points de vue et des ressentis. Les stéréotypes, en écho à des besoins cristallisés en amont, ne tiennent pas compte de la progression des personnes et de leur croissance, tout en imposant une norme d'« être adulte » en fonction de la « performance » attendue.

Le « moi » qui sait

Au cœur de ce monde artificiellement construit, se trouve le « moi qui sait » mieux qu'autrui, qui décide pour l'autre — l'« alter-détermination » — avec, d'un côté, les « aidantes » et, de l'autre, les « aidées ». On n'ose pas inclure les personnes en les laissant participer aux décisions qui les concernent, ou en soutenant leur autonomie. Dans ce rapport inhumain, l'ouverture à l'autre, qui permet une véritable relation entre les personnes, n'est pas possible quand on attribue un manque d'intelligence à une des parties. Ce manque perçu devient un « obstacle au commun ». L'accent est mis sur l'individu, dans une posture individualiste : il n'y a pas de culture d'être ensemble, pas de considération pour l'autre, pas d'attention portée à l'autre. Étant donné le « manque » d'intelligence attribué aux personnes qui ne « performent » pas comme les autres, on présume, sans fondement, qu'elles doivent être malheureuses. Certaines personnes qui interviewent auprès d'autrui (comme les enseignantes) doivent elles-mêmes agir sans aide et sans accompagnement, étant soumises à la même logique individualiste.

Un autre espace-temps

Il faut subvertir ce monde artificiellement construit, changer les règles, innover, exploiter les zones grises — « de toute façon, ils ne regardent pas » — prendre l'espace, faire du bruit, changer les attitudes, ne pas avoir peur de prendre des risques en fonction d'une humanité universelle et différenciée. Il s'agit de déconstruire la fiction existante, créer un nouveau modèle idéaliste, réellement inclusif, dans notre temps — le « crip-time » — selon notre réalité, en prenant le temps, le temps long, l'espace-temps de la réflexivité, en favorisant la lenteur et en sortant du temps court du capitalisme.

Universelle et différenciée

L'intelligence humaine se développe à travers des parcours de vie, ancrée dans la richesse de l'expérience, les relations sociales, la rationalité, la pensée, le ressenti, la progression, l'autonomisation, la croissance, dès la petite enfance. Elle se développe en relation avec les autres. On développe l'intelligence ensemble, surtout quand il n'y a pas un « moi qui sait », en prenant des risques et en se mettant collectivement en mouvement. La communication est centrale, en misant sur la curiosité, la valorisation, la participation sociale, sur ce que chaque individu peut apporter à la société, en partant de ses passions et de ses intérêts.

Il ne s'agit pas de faire entrer tout le monde dans le même moule, mais de reconnaître le caractère différencié de l'intelligence humaine — la « neurodiversité » — avec des caractères, modes d'expression et temporalités spécifiques, mais partageant les mêmes fondements universels. Selon cette conception à la fois universelle et différenciée de l'être humain, l'amour de l'apprentissage et le développement de l'intelligence collective requièrent de s'adapter aux rythmes variés des personnes, de ne pas avoir de trajets préconçus, de prendre le temps, d'être flexible dans la communication en valorisant les expressions lentes, rapides, fortes, saccadées, ou mouvantes, selon les circonstances. On cherche à vivre et à faire vivre des réussites dans un climat de confiance, en valorisant la place et le rôle de chacune, tout en reconnaissant les acquis et les compétences de toutes. Dès la petite enfance, ces expériences de rencontres devraient être sans finalité productive imposée, en se servant de supports divers, comme la créativité et les arts, en s'inspirant des intérêts spécifiques des personnes, pour tenter de partager des expériences variées et inclusives.

Ces principes universels et expérientiels, qui sont au fondement de l'intelligence humaine, s'appliquent à toutes les personnes en tenant compte de leurs besoins diversifiés. Dans le cas de personnes diagnostiquées avec une DI, il est nécessaire de reconnaître à la fois leurs expériences de vie et, le cas échéant, de leur ouvrir la voie à des expériences auxquelles elles n'auraient pas eu accès en raison des barrières imposées par un « nous » exclusif. Il ne s'agit pas de faire éclater les catégories comme telles, ni de nier les besoins de ces personnes, mais de développer des mécanismes compensatoires, en sachant qu'une condition comme la DI peut avoir un impact sur certaines compétences précises. Ces mécanismes compensatoires ne sont pas des mesures d'exception, mais s'inscrivent au fondement d'une conception universelle et différenciée de l'intelligence humaine, en s'adaptant aux besoins individuels.

Le développement de mesures compensatoires (le cas échéant) exige la déstigmatisation. La déstigmatisation est souvent le résultat de pressions provenant de démarches d'« auto-détermination » des personnes concernées, comprenant l'auto-organisation, l'auto-évaluation et l'auto-identification (comme dans le cas

des « survivantes psychiatriques », ou des « entendeuseuses de voix ». Dans le cas de la DI, pour le moment, on parle davantage de « donner des services » (en lien avec les niveaux de besoins), de « donner du soutien », de « venir en aide » (par exemple, quand il y a des troubles de langage), de « clarifier les besoins spécifiques » (par exemple, dans le cas de la réadaptation), et de « soutenir l'autonomie ». Même si cela s'inscrit plutôt dans une logique d'« aidante-aidée », il reste souhaitable de soutenir la pair-aidance dans des espaces-temps qui le permettent (en valorisant leur propre usage de l'espace), dans la mesure où « entre elles et eux, ils et elles connaissent leurs forces » et « aiment à apprendre ». Tout en reconnaissant des besoins partagés, il faut aussi « spécifier » les besoins individuels en « décentralisant le diagnostic » et en mettant l'accent sur la personne elle-même. Lorsque les personnes ayant une DI sont à la bonne place et sont accompagnées comme il faut, elles peuvent utiliser leurs forces dans un emploi, dans du bénévolat, dans un rôle social actif qui contribue à la communauté, et dans des espaces de réflexion pour améliorer les pratiques ou la prise en compte de chacune dans sa diversité. Il faut créer collectivement ces possibles, afin de bénéficier de toutes les compétences, de tous les regards, de toutes les sensibilités.

« Être » ensemble

Cultiver une « culture d'être ensemble » veut dire ainsi reconnaître le besoin humain d'interdépendance, d'« être avec les autres », un besoin où les personnes « aidantes » sont aussi des « aidées », et les personnes « accompagnatrices » des « accompagnées », dans une démarche de compréhension réciproque à travers le développement d'un langage commun. Il s'agit de la création d'un « commun », d'une humanité partagée, d'une intelligence humanisée.

Cette inter-compréhension peut s'étendre idéalement dans le temps, dans une logique d'accompagnement mutuel, mais peut aussi être ponctuelle pour répondre à des besoins spécifiques, favorisant l'accessibilité aux droits et à la compréhension dans le quotidien.

Pour développer une intelligence universelle et différenciée, il faut finalement s'ouvrir à des langages différents, des logiques différentes, et à des formes de communication atypiques et déstabilisantes pour lesquelles on n'est pas nécessairement outillée, afin de se lier autrement — l'« alterlignage ». Créer des manières « autres » de communiquer et de s'exprimer, c'est se laisser porter, avoir de la patience, prendre le temps, exercer la « bienveillance radicale », aller à l'essentiel, favoriser la « belle simplicité » (où « simple » ne veut pas dire « infantilisant »). Mettre l'accent sur le collectif, plutôt que sur l'individu, veut dire reconnaître le caractère relationnel, communicationnel et réciproque de l'intelligence, fondé sur la compréhension mutuelle et la curiosité.

Notes

1. Document-synthèse produit par Christopher McAll (animateur de l'atelier et membre du CREMIS) à partir des notes prises lors du 22e atelier du CREMIS, Repenser l'intelligence humaine. Les idées incorporées dans ce texte sont celles des personnes qui ont participé à l'atelier et qui proviennent principalement des milieux de l'intervention, de l'enseignement, et de la recherche. Ayant accepté d'être considérées comme co-auteurtrices du texte, leurs noms (en ordre alphabétique) sont comme suit : Benoît Allard, Maxime Bélanger, Linda Boiron, Alexis Bourret, Émilie Brisebois, Jacob Caouette, Sylvie Chavel-Horvais, Camille Demers, Patrick Dubé, Karine Fofou, Patricia Forgues, Marie Froment, Jean Horvais, Isabelle Jacques, Shana Kelley, Nathanaël Labrèche, Véronique Larose, Jonatan Lavoie, Diana Lombardi, Rebecca Maftoul, Marian Misdrahi, Guillaume Ouellet, Étienne Perreault-Mandeville, Sylvain Picard, Jean-François Rancourt, François Régimbal, Alice Rivard, Hui Tian, Élie Tremblay, Ingrid Verduyck.



Crédit: JBL

À découvrir : nos derniers dossiers thématiques

Pratiques d'organisation communautaire

Comment la pratique d'organisation communautaire se définit-elle et se traduit-elle concrètement? Comment le rôle et la pratique des organisateurs·trices communautaires au sein du RSCS ont-ils évolué?

Sécurisation culturelle autochtone au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Quel est l'état de la sécurisation culturelle des urgences hospitalières telle que perçue par le personnel y travaillant? Qu'en pensent les acteurs et actrices des milieux autochtones? Quels sont les leviers d'action pour le développement de pratiques culturellement sécuritaires?

Placer l'expérience au cœur des pratiques en périnatalité

Qu'est-ce qu'un accouchement positif du point de vue des personnes concernées? Comment les impliquer pour déterminer les pratiques à mettre de l'avant en unité de naissance?

Prévention de l'itinérance jeunesse : les liens sociaux et les jeunes au cœur du processus

Que savons-nous sur la prévention de l'itinérance jeunesse? Comment ce phénomène est-il appréhendé par les jeunes qui en font l'expérience et par les praticien·nes qui les accompagnent?



Retrouvez tous nos dossiers thématiques sur le site web du CREMIS
cremis.ca/publications/dossiers

RESTEZ À L'AFFUT! CREMIS.CA